Le Conseil départemental
aux côtés des Valdoisiens

val d'oise
le département

DOSSIER CANTONAL DE DOMONT

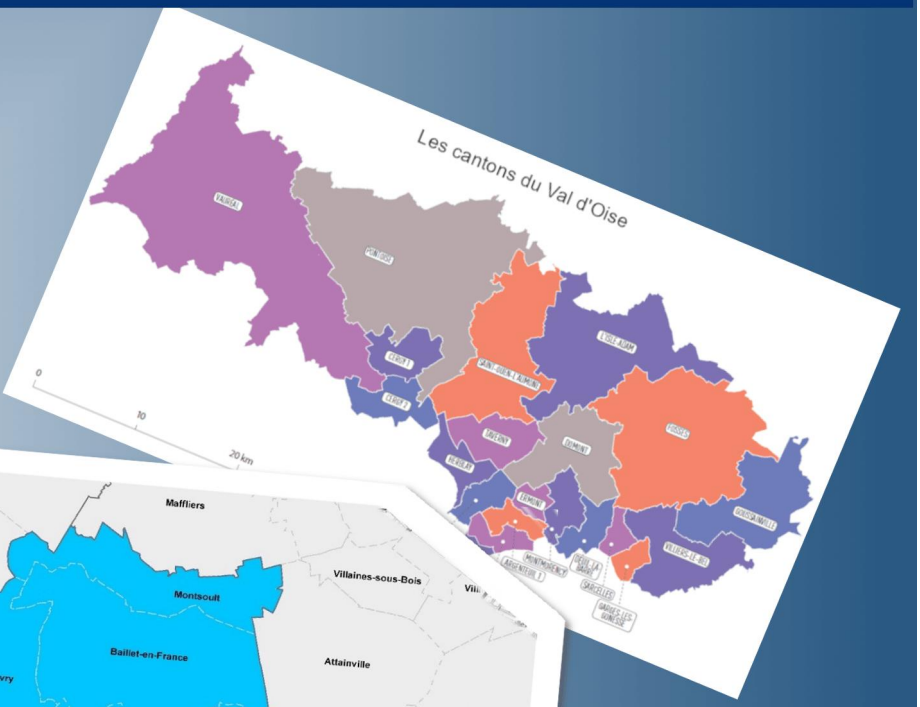

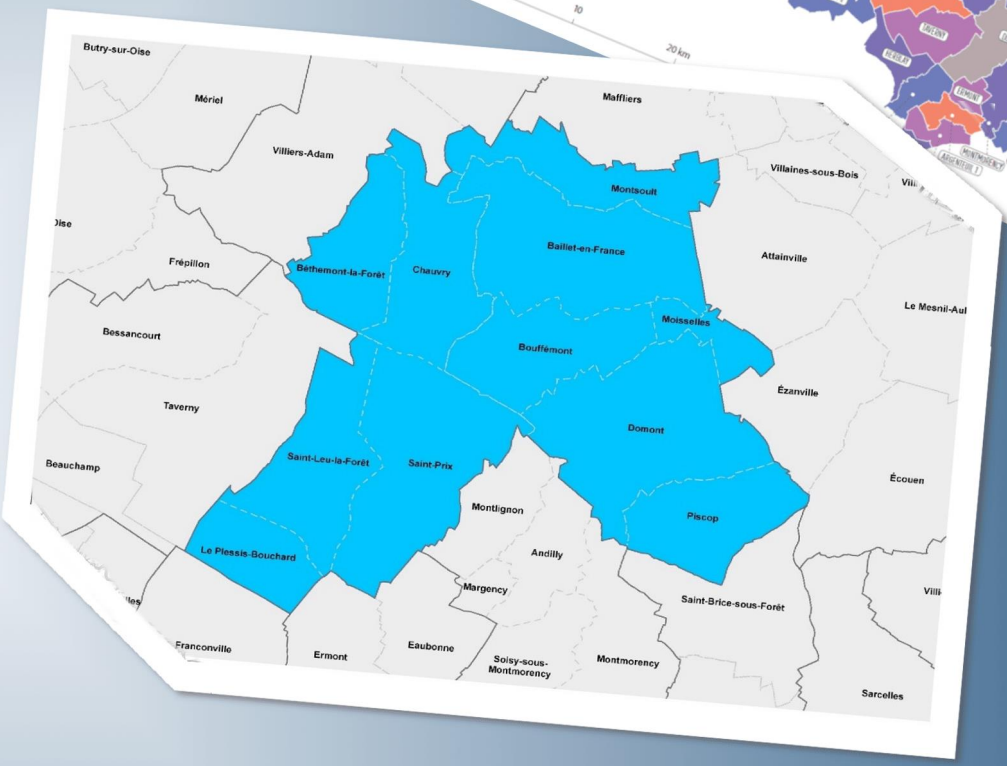

Année 2020

Table des matières

1 - PRESENTATION DU CANTON 3

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON 4

3 - LOGEMENT 16

4 - ENVIRONNEMENT 17

5 - INFRASTRUCTURES 20

6 - TRANSPORTS 23

7 - EDUCATION 34

8 - CULTURE – LOISIRS 37

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE 43

10 - TOURISME 45

11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 46

12 - JEUNESSE / PREVENTION et SECURITE 47

13 - SPORTS 49

14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL 50

15 - AIDE AUX COMMUNES 51

LISTE DES ANNEXES 54

1 - PRESENTATION DU CANTON

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

Monsieur Gilles MENAT
Madame Emilie IVANDEKICS

COMPOSITION DU CANTON

Communes de : Baillet-en-France, Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Moisselles, Montsoult, Piscop, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt et Saint-Prix.

INTERCOMMUNALITES

CC Carnelle Pays de France (Montsoult, Baillet-en-France)
CA Plaine Vallée (Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Moisselles, Piscop, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt et Saint-Prix)

SUPERFICIE – POPULATION TOTALE – DENSITE

54,8 km²
62 307 hab (DGF 2020)
1 137 hab/km²

ELEMENTS MARQUANTS :

- **Etablissements médico-sociaux : Handicap**

Un projet de reconstruction/ réhabilitation du Foyer Louis Fievet à Bouffémont doit démarrer en 2021, qui devrait se terminer en 2024.

- **Logements :**

Une opération de 141 logements sociaux été livrée à Montsoult par Val d'Oise Habitat, financée dans le cadre de la convention 2018 de financement du Département.

- **Infrastructures :**

De nombreux travaux de voirie sur RD sur ce canton ; dont la requalification de la 1ère tranche de la section Saint-Prix X giratoire du Jubilé. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2011 d'un montant de 500 000 € TTC.

- **Culture :**

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d'un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 5 000 € pour le cinéma de Domont.

- **Patrimoine départemental :**

Dans le cadre des travaux de la construction d'un collège neuf au Plessis-Bouchard, diverses prestations d'étude et de contrôle ont été menées en 2020 pour un montant de 974 K€.

- **Subventions accordées en 2019 dans le cadre du Guide des Aides : 454 903,71 €**

2 - SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX SUR LE CANTON

Cf. **Annexe 2** : carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social.

Le canton est couvert par les Territoires d'intervention sociale de :

- Beaumont sur Oise pour les communes de Domont, Baillet en France, Béthemont la Forêt, Bouffémont, Chauvry, Moisselles, Montsoult, Piscop.
- Eaubonne

2.1 Social

Organisation du Territoire d'Intervention Sociale et Médico-sociale – (TISMS) :

L'organisation des Territoires repose sur 3 sites :

- TISMS de Beaumont sur Oise : 2 antennes (Domont, Persan).
- TISMS d'Eaubonne : 1 antenne.

L'équipe SSD se compose de 25 agents.

Indicateurs d'activité :

Communes	Bénéficiaires du RSA		Taux d'évolution 2015/2020
	Sept 2015	2020	
Baillet en France	8	13	62,5%
Béthemont la Forêt	2	4	100%
Bouffémont	63	90	42,86%
Chauvry	1	0	-100%
Domont	275	307	11,64%
Le Plessis-Bouchard	64	107	67,19%
Moisselles	12	14	16,67%
Montsoult	26	35	34,62%
Piscop	9	9	0%
St Leu la Forêt	220	293	33,18%
St Prix	74	110	48,65%

Nombre d'allocataires du RSA (septembre 2020) : 982 (soit 2,56 % des 38 302 allocataires du département) soit une évolution de +19,03% par rapport à N-1 pour le canton et +13,94% pour le département.

2.2 Enfance-Santé-Famille

Organisation territoriale des services de Protection maternelle et infantile (PMI) et de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) :

2 Territoires d'Intervention Sociale et Médico-Sociale (TISMS) sont concernés par le périmètre du canton de Domont.
L'encadrement PMI et l'équipe ASE y sont installés.

Baillet-en-France, Béthemont-la-Forêt, Bouffémont, Chauvry, Domont, Moisselles, Montsoult et Piscop appartiennent au **TISMS de Beaumont** (qui couvre au total 52 communes). Il est situé à la Maison du Département située 5-7rue Léon Gaudin à BEAUMONT.
Une unité PMI est également située au 31-33 rue Lavoisier à DOMONT.

Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt et Saint-Prix : appartiennent au **TISMS d'Eaubonne** : (qui couvre également les communes d'Ermont, Eaubonne, Frépillon, Franconville, Montlignon, Taverny et Bessancourt). Il est situé à la Maison du Département - 6 avenue de Paris à EAUBONNE.

Des équipes pluridisciplinaires de PMI et de l'ASE interviennent sur l'ensemble des territoires.

2.2.1 Aide sociale à l'enfance

Le service de l'aide sociale à l'enfance (ASE) :

- Assure le traitement des situations d'enfance en danger ;
- Met en œuvre des mesures de prévention ou de protection sur décisions administratives ou judiciaires ;
- Instruit et attribue des prestations de l'ASE : aides financières, prestations en nature, soutien aux futures et aux jeunes mères, etc…

En complément des équipes territorialisées (11 agents pour Beaumont et 9 pour Eaubonne), le service de l'ASE comprend également :

- Une cellule départementale de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes ;
- Une cellule "mineurs non accompagnés" (MNA) en charge :
    - du pré-accueil des primo-arrivants qui se présentent spontanément,
    - de l'évaluation des situations qui ont fait l'objet d'une mise à l'abri lors du pré-accueil.

Indicateurs d'activité :

Nombre d'informations préoccupantes	2019	2020
BAILLET EN FRANCE	4	3
BOUFFEMONT	29	24
CHAUVRY		1
DOMONT	48	54
PISCOP	6	
ST LEU LA FORET	68	38
ST PRIX	13	6
LE PLESSIS BOUCHARD	15	6
MONTSOULT	8	11
Total	**191**	**143**
Total départemental	**4595**	**3864**

Cantons	Années de référence	Nbres de mineurs et jeunes majeurs bénéficiant d'une mesure de protection					
		Exercée à domicile	Dont MNA	Dans le cadre d'un placement	Dont MNA	En famille d'accueil	Dont MNA
Domont	2019	117	3	93	2	17	0
	2018	83	1	43	1	30	0
TOTAL DEPT	**2019**	**200**	**4**	**136**	**3**	**255**	**2**

Indicateurs 2020 non disponibles

<u>Aides financières attribuées aux familles du canton par le Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'enfance</u> :

Total aides financières accordées au 31/12/2019 (2020 non disponible) :
47 aides pour un montant de 8 240,50 €.
Sur un total départemental de 2764 demandes, soit 582 678 €.

<u>Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)</u> :

- Maison d'Enfant à Caractère Social (MECS) ;
- Service d'Action Educative en milieu ouvert (AEMO) ;
- Service d'accompagnement des mineurs isolés étrangers (SAMIE).

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de places
DOMONT	Service d'AEMO (EN DROITS D'ENFANCE)	ZI 73 avenue de l'Europe	468
DOMONT	Service d'accueil modulable SAM 95 (EN DROITS D'ENFANCE)	ZI 73 avenue de l'Europe	36
DOMONT	MECS Saint Pie X (LES APPRENTIS D'AUTEUIL)	5 bis route Stratégique	66
DOMONT	SAMIE 95 (LES APPRENTIS D'AUTEUIL)	5 bis route Stratégique	60
SAINT-PRIX	MECS Bois Renard (GROUPE SOS JEUNESSE)	9 ruelle Pérette	40

2.2.2 La Protection Maternelle et Infantile (PMI) et planification d'éducation familiale – modes d'accueil de la petite enfance

Les équipes de PMI et de planification et d'éducation familiale assurent une mission de sensibilisation, de prévention et de suivi des femmes enceintes, des parents et des enfants de 0 à 6 ans.
Le service de PMI est également chargé d'émettre des avis relatifs à la création ou la transformation d'un établissement ou d'un service d'accueil des enfants de moins de 6 ans, d'agréer et de former les assistantes maternelles.

Les professionnels assurent les activités au travers des centres en gestion départementale :

1 Centre avec une activité de Protection Infantile :

- Saint Prix : en gestion départementale - une permanence assurée par 1 agent.

3 Centres avec une activité regroupée de Protection Maternelle et Infantile et de planification familiale :

- Saint Prix : en gestion départementale avec une secrétaire municipale - dont l'équipe se compose d'1 agent.
- Saint-Leu-Forêt : en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 4 agents.
- Domont : en gestion départementale - dont l'équipe se compose de 8 agents.

Le nouveau centre de PMI de Domont est le premier centre à expérimenter le dispositif de franchise sociale.

(Le nombre d'agents n'est pas le reflet des équivalents temps plein réels sur les centres car certains professionnels sont contractuels, vacataires ou peuvent travailler sur plusieurs centres).

Indicateurs d'activité 2018 sur le canton (2019 et 2020 non disponibles) :

Protection infantile

- Nombre de séances : 435
- Nombre d'actes : 1860
- Enfants vus en consultation : 555
- Enfants vus en permanence : 382

Protection maternelle

- Nombre de séances : 71
- Nombre d'actes : 145
- Nombre de femmes vues en consultation : 53
- Nombre de femmes vues en entretien : 20

Planification familiale

- Nombre de séances : 24
- Nombre d'actes : 33
- Nombre de personnes vues en consultation : 24
- Nombre de personnes vues en entretien : 2

Modes d'accueil de la petite enfance - Données 2019 :
(Chiffres consolidés pour 2020 non disponibles) :

- Nombre de places en crèche 2019 : 474 (461 en 2018)
- Nombre d'assistantes maternelles 2019 : 367 (322 en 2018)
- Ratios : nombre de places / 100 enfants < 3 ans 2019 : 73 (67,7 en 2018)

Communes	Enfants moins de 3 ans	Nombre AM*	Capacité d'accueil AM	Nombre EAJE**	Nombre de places d'accueil EAJE	Total nombre places d'accueil	Ratio global
Baillet-en-France	73	13	43	1	10	53	72,6
Béthemont-la-Forêt	15	2	5	0	0	5	33,3
Bouffémont	185	42	115	2	50	165	89,2
Chauvry	8	0	0	0	0	0	0,0
Domont	638	106	298	5	149	447	70,1
Moisselles	49	9	30	1	28	58	118,4
Montsoult	109	25	82	1	12	94	86,2
Piscop	21	4	9	0	0	9	42,9
Le Plessis-Bouchard	316	51	163	1	78	241	76,3
Saint-Leu-la-Forêt	559	93	279	3	107	386	69,1
Saint-Prix	175	22	69	1	40	109	62,3

**AM : assistante maternelle*
***EAJE : établissement d'accueil de jeunes enfants*

Problématiques du secteur au niveau de la PMI :

Deuil-la-Barre :

- Travail satisfaisant avec la maison de la petite enfance, participation au point conseil petite enfance (PCPE), moins actif avec le relai d'assistantes maternelles (RAM) ;
- Ouverture d'une ludothèque, d'un lieu d'accueil parents enfants et prochainement d'un point santé;
- 2 maisons d'assistantes maternelles (MAM) ;
- Le travail de partenariat se développe ;
- Offre d'accueil des assistantes maternelles supérieure à la demande ;
- Signalétique insuffisante (les pompiers n'ont pas trouvé le lieu) ;
- Programme immobilier en développement +++.

Groslay :

- Suppression de la consultation de puériculture faute de local adapté ;
- Pas de RAM ;
- Pas de crèche collective et fermeture de la crèche familiale ;
- 2 MAM, 3ème projet en cours de finalisation ;
- Offre d'accueil des assistantes maternelles inférieure à la demande.

Montmagny :

- Locaux : rafraichissement des peintures en août 2019 ;
- Travail de partenariat amorcé à poursuivre ;
- Offre d'accueil des assistantes maternelles supérieure à la demande ;
- Environnement peu sécurisé (intrusion récente) qui nécessiterait l'installation d'un interphone. À prévoir en 2020 ;
- Parking compliqué pour les agents et les usagers ;
- Signalétique à améliorer.

Saint Brice :

- Depuis une intrusion, questionnement sur l'accès double PMI/mairie avec une réflexion à avoir sur l'ouverture des portes d'entrée ; peut-être qu'une réflexion sur la sécurisation de ce site serait intéressante ?

2.3 Santé Publique

Sont rattachés au service des actions de santé de la DESF **3 Centres Départementaux de Dépistage et de Soins (CDDS)** : Argenteuil, Cergy et Garges-Lès-Gonesse, chacun correspondant à un territoire d'intervention privilégié.

Les 3 CDDS sont rattachés au canton :
Argenteuil, situé au 11-13 rue Jean Lurçat : pour les communes du Plessis-Bouchard, Saint-Leu, Saint-Prix.
Cergy, situé parvis de la préfecture 3 place de la Pergola : pour les communes de Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Baillet, Montsoult.
Garges-lès-Gonesse, situé 4 avenue Anatole France : pour les communes de Bouffémont, Domont, Moisselles, Piscop.

Ils assurent des missions de santé publique, notamment :

- Le dépistage du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles (IST) et des hépatites B et C, et le traitement des IST grâce à leur habilitation en tant que Centres Gratuits d'information, de Dépistage et de Diagnostic (CeGIDD) ;
- La lutte contre la tuberculose : le dépistage et la prise en charge (diagnostic et traitement) des patients atteints de tuberculose (infection latente ou maladie déclarée) grâce à leur statut de Centre de Lutte anti-tuberculose (CLAT) ;
- La vaccination tous publics à partir de l'âge de 6 ans pour les vaccins figurant au calendrier vaccinal (grâce à leur statut de centre de vaccination).

Les 3 CDDS ont également en charge le parcours santé des bénéficiaires du RSA (dispositif départemental) sur orientation des travailleurs sociaux des CCAS et des Missions insertions.

Les équipes de professionnels sont pluridisciplinaires et se composent d'agents à temps plein et de médecins (dermatologue-vénérologue, santé publique, santé publique, pneumologue et vaccinateur) et de psychologues qui assurent des consultations.

En complément de ses sites territorialisés, le service des actions de santé, positionné au site central de la DESF, comprend :

Un pôle des actions Hors les Murs (HLM**)** rattaché au service des Actions de Santé de la DESF a été créé en septembre 2020. Il a pour mission le renforcement de la stratégie départementale de santé publique à travers la mise en œuvre d'actions de proximité auprès des publics prioritaires valdoisiens.
L'équipe du pôle Hors les murs pilote des actions collectives de dépistage dans le champ des maladies infectieuses (tuberculose, infections sexuellement transmissibles) et de prévention en lien avec les CDDS et d'autres partenaires institutionnels ou associatifs.

Le pôle hors les murs encadre également la cellule éducation pour la santé. Ses missions sont la promotion de l'éducation pour la santé auprès des publics vulnérables à travers l'animation d'actions sur des thématiques variées (vie affective et sexuelle, nutrition, tuberculose, prévention des addictions, prévention des IST, hygiène...) et le soutien méthodologique à la construction de projets en santé auprès des professionnels du secteur médico-social.

Enfin le Département a souhaité s'engager aux côtés des collectivités dans la lutte contre la désertification médicale. C'est dans le cadre du dispositif d'aide à l'investissement à destination des communes pour créer ou réhabiliter des établissements de santé que le service des actions de santé instruit les demandes de subvention.

CDDS d'ARGENTEUIL :
7 agents temps plein, 5 médecins et 3 psychologues en ETP consultation.

Indicateurs d'activité du CDDS d'Argenteuil (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 253 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 443 consultations ;
- 201 dépistages du VIH ont été effectués dont 1 était positif ;
- 150 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 1 était positif ;
- 1129 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 35 patients ont été pris en charge et suivis (17 tuberculoses maladies et 18 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 507 personnes ont été vaccinées dont 353 vaccinations BCG ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, ont eu lieu :
- 234 entretiens infirmiers,
- 319 entretiens psychologiques.

Baisse significative dans toutes les activités en raison du SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Le centre est resté ouvert durant la période de printemps 2020. Les activités suivantes sont restées ouvertes :
- CeGIDD : consultations téléphoniques et physiques ;
- Suivi des bénéficiaires de RSA par lien téléphonique ;
- Tuberculose : consultations physiques.

L'effet mesures barrières pourrait être une explication à la baisse des contaminations de la tuberculose.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population précaire avec des difficultés d'accès aux soins ;
- Difficultés de suivi des Mineurs Non Accompagnés (MNA) en particulier lorsqu'ils changent de département ;
- Public qui intègre le parcours santé de tous âges avec notamment des problèmes de logement, qui nuisent à un suivi de santé régulier et de reconnaissance de handicap ;
- Difficultés liées à la langue : personnes qui parlent très peu l'anglais à sollicitation d'ISM (interprétation, traduction) : interprétariat par téléphone ;
- Concernant la tuberculose :
  - on observe une défiance et des difficultés sont rencontrées au moment de l'enquête pour identifier les sujets contacts ;
  - cette année, une difficulté supplémentaire s'est ajoutée en raison du contexte sanitaire, pour les prophylaxies collectives et devant l'impossibilité de d'organiser une réunion d'information, les sujets contacts (ou leurs parents lorsqu'il s'agit de mineurs) a été très chronophage ;
  - une autre difficulté rencontrée a été l'incrédulité de quelques personnes devant le courrier reçu les informant qu'ils ont été ou que leurs enfants ont été en contact avec une personne tuberculeuse lors du premier confinement.
- Moins de personnes pour la consultation CeGIDD en raison du départ d'un médecin qui assurait deux séances par semaine, la demande est pourtant là mais on ne peut l'honorer complètement ;
- Appels de personnes souhaitant des conseils suite à des prises de risque sans faire l'objet systématique d'une consultation.

CDDS de CERGY :
8 agents permanents, 6 médecins, 3 psychologues.

Indicateurs d'activité du CDDS de Cergy (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 583 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 1265 consultations,
- 602 dépistages du VIH (dans le cadre du suivi PREP, possibilité de plusieurs dépistages VIH dans l'année pour la même personne) ont été effectués dont 4 (3 dépistages par sérologie et 1 TROD) étaient positifs ;
- 402 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 10 étaient positifs ;
- 767 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose, (3 tuberculoses maladies et 29 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 687 personnes ont été vaccinées (pas de vaccination en mai et juin à la demande de l'ARS suite à la crise sanitaire) ;
- 34 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier(ière) ont eu lieu.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- Population rencontrant différents types de précarité : économique, affective, sexuelle et rencontrant des difficultés à l'accès aux droits, à la prévention et aux soins ;
- Les conséquences de la crise sanitaire de l'année 2020 sont :
  - une diminution du nombre de déclarations tuberculose (après une augmentation depuis 3 ans). Les mesures barrières ou les freins rencontrés par les hôpitaux ont certainement contribué à cette baisse,
  - une diminution des orientations dans le cadre du parcours santé, une organisation différente qui a permis le maintien du suivi des consultants tout en respectant les mesures barrières : rendez-vous téléphonique, réunion d'information dépistage tuberculose en visioconférence par Teams…
  - une diminution des consultations CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Le centre est resté ouvert et a pu répondre aux demandes concernant la COVID-19 : information, orientation lieux de dépistage…

Les activités ont perduré sauf pour la vaccination en avril et mai 2020 (à la demande de l'ARS) et pour le CeGIDD car les médecins étaient mobilisés à l'hôpital.

Une demande constante des dépistages CeGIDD et de la Prophylaxie Pré-Exposition (PrEP). Le CDDS a pu honorer en partie cette demande grâce à la présence régulière des 2 médecins hospitaliers et en modifiant l'organisation des consultations (remise de résultats négatifs par téléphone, plages de dépistage supplémentaire, TRODS en augmentation) et malgré les absences répétées d'un 3è médecin puis de son départ.

Des difficultés pour le public à finaliser les protocoles vaccination de par des changements de lieux de résidence, des problèmes de compréhension de la langue…

Près de 90 % des orientations sur le parcours santé relève de la consultation de psychologue.

Le CDDS de Cergy est bien repéré et lisible. Des particularités quant à son activité : lecture des radios de la maison d'arrêt, accueil du public tels que les mineurs non accompagnés (MNA), du public confié à l'ASE, accueil du public demandeur d'asile (PADA, CAES), un public jeune de par les universités et grandes écoles à proximité…

Les réunions de communication menées dans les structures du secteur permettent un accès au dépistage des publics « invisibles ».

En 2020 sur le canton de Cergy 1 et 2 :

21 actions hors les murs ont été menées dont 4 avec le CDDS (50 personnes rencontrées pour ces 4 actions) sur les thèmes de la vie relationnelle affective et sexuelle, de la prévention des IST, de la tuberculose, des addictions, de la parentalité.
Actions menées auprès de 449 personnes telles que des usagers, des professionnels d'associations d'insertion, des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectif et auprès de jeunes en service civique ou scolarisés en école de la deuxième chance.

CDDS de Garges : 4, avenue Anatole France :
14 agents : 8 ETP et 6 temps de vacation.

Indicateurs d'activité du CDDS de Garges-lès-Gonesse (Données au 30 novembre 2020, année 2020) :

- 538 personnes sont venues en consultation de dépistage IST-VIH pour un total de 966 consultations ;
- 448 dépistages du VIH ont été effectués dont 2 étaient positifs ;
- 399 dépistages de l'hépatite B ont été réalisés, dont 7 étaient positifs ;
- 815 consultations ont été assurées dans le cadre de la lutte contre la tuberculose ;
- 64 patients ont été pris en charge et suivis (7 tuberculoses maladies et 57 Infections à Tuberculose Latente) ;
- 377 personnes ont été vaccinées ; dont 231 vaccinations BCG ;
- 41 personnes ont été orientées dans le cadre du parcours santé, 93 entretiens infirmier (ière) et 169 entretiens psychologues.

En 2020, baisse significative dans toutes les activités due au SRAS covid-19 (SRAS-COV-2 pour Syndrome Aigu Respiratoire Sévère). Les activités du parcours santé et du suivi des cas de tuberculose ont été maintenus en présentiel avec un accompagnement téléphonique pour le RSA et en consultation pour la tuberculose lors du premier confinement.

L'acticité IST a été suspendue du fait de l'indisponibilité des médecins vacataires hospitaliers fortement impactée par l'activité au sein de leur hôpital d'origine. L'activité vaccination a été suspendue par décision de l'ARS.

Il est constaté une diminution près de 30% de l'activité tuberculose. L'effet bénéfique des mesures barrières dans la transmission de maladie contagieuse pourrait expliquer cette baisse.

Problématiques du secteur au niveau de la santé :

- L'Est du département est un secteur avec une disparité territoriale où la densité de population est plus importante dans le sud du secteur avec des villes telles que Goussainville, Gonesse, Garges, Sarcelles, Villiers le Bel. Ces villes montrent une plus grande précarité, et représentent la partie la plus importante de l'activité du centre en matière de santé :
- 70% des déclarations de tuberculose traitées ;
- 60% des usagers orientés pour le parcours santé des bénéficiaires du RSA ;
- 95% des personnes adultes qui viennent se faire vacciner déclarent ne pas avoir de droit ouvert (CMU, AME).
- Les caractéristiques du secteur de l'est sont une forte population migrante, des personnes non francophones et hébergées par des tiers. L'utilisation d'ISM (interprétation, traduction) systématique rendent difficiles les enquêtes pour la mise en œuvre de la prophylaxie tuberculose;
- L'accès aux soins est difficile, c'est un désert médical, les recrutements sont difficiles. Par exemple au sein du CDDS, il manque des médecins pour :
    - une vacation IST CeGIDD,
    - une vacation vaccination,
    - deux vacations tuberculose,
- Le départ du médecin de planification qui orientait surtout les mineurs a contribué à la baisse de fréquentation : en 2019, 58 mineurs, et en 2020, 9 mineurs.

2.4 Personnes âgées

Indicateurs d'activité :

- 377 bénéficiaires de l'APA à domicile au 31/12/2020 (représentant 4,68 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -1,82 % par rapport à l'année précédente,
- 184 bénéficiaires de l'APA en établissement au 31/12/2020 (représentant 6,24 % de l'ensemble des bénéficiaires du Val d'Oise), soit une évolution de -5,15 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit des personnes âgées domiciliées dans le canton avant leur entrée en établissement qui peut être dans le Val d'Oise ou hors Val d'Oise,
- 325 abonnés téléassistance au 31/12/2020, (représentant 4,68 % de l'ensemble des abonnés du Val d'Oise), soit une évolution de -7,93 % par rapport à l'année précédente.

Communes	Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'AAH à la MDPH au 31/12/2020
BAILLET EN FRANCE	15
BETHEMONT LA FORET	4
BOUFFEMONT	92
CHAUVRY	3
DOMONT	209
LE PLESSIS BOUCHARD	57
MOISSELLES	30
MONTSOULT	41
PISCOP	10
ST LEU LA FORET	187
ST PRIX	76

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) :

- Etablissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) ;
- Résidence Autonomie.

Communes	Nom de l'établissement	Adresse	Nombre de lits et de places
BOUFFEMONT	EHPAD Résidence « Le Mesnil » COLISEE	39 rue Léon Giraudeau	84
DOMONT	EHPAD « Résidence Val de France » ORPEA	5 rue Robert Desnos	92
MONTSOULT	EHPAD « Les Charmilles » SNC RESIDENCE DES CHARMILLES + RACHEL	1 rue des Charmilles	72
LE PLESSIS-BOUCHARD	EHPAD « Le Grand Clos » DOMUSVI	3 rue Gabriel Péry	120
SAINT-LEU-LA-FORET	EHPAD « Les Tamaris » VIVALTO VIE	20 rue de Boissy	60
SAINT-LEU-LA-FORET	EHPAD « Résidence Rachel » SNC RESIDENCE DES CHARMILLES + RACHEL	7 rue de Boissy	74
SAINT-PRIX	EHPAD « Domaine de Saint Pry » VIVALTO VIE	2 rue de Reinebourg	96
DOMONT	Résidence Autonomie « Hélène Moutet » ARPAVIE	2 voie de la République	80
BOUFFEMONT	Résidence Autonomie « Les Myosotis » ARPAVIE	11 avenue Ferdinand de Lesseps	79

Informations complémentaires :

- Communes signataires de la Charte du Bien Vieillir : Baillet-en-France et Bouffémont.
- Pour 2020, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie (CFPPA) a versé 1 807 385 € pour le développement d'actions de prévention de la perte d'autonomie sur le Val d'Oise. Les thématiques les plus investies ont été les actions en faveur du lien social et intergénérationnel (ateliers numériques, ateliers théâtre, appels et visites de convivialité), les actions en faveur du bien-être (activités de sport physique adapté, ateliers sur la nutrition, le sommeil...), les actions d'aide au maintien au domicile (conférences et ateliers sur l'adaptation du logement, financement d'aides techniques et d'ergothérapeutes). La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie finance des associations qui travaillent sur l'ensemble du territoire, et aussi des communes et CCAS. En 2020, Baillet-en-France et Monsoult ont reçu un soutien de la CFPPA, respectivement 9 000 € et 4 100 €.

2.5 Handicap

Indicateurs d'activité :

- Nombre de bénéficiaires d'un droit ouvert d'Allocation aux Adultes Handicapées au 31/12/2020 : 724 (3,7 **%** en moyenne départementale) soit une évolution de 9,7 % entre 2019 et 2020.
- Nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap ayant reçu au moins un versement en 2020 : 136 (4,3 **%** en moyenne départementale) soit une évolution de 8,8 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires ayant reçu un versement PCH en 2020
BAILLET EN FRANCE	2
BETHEMONT LA FORET	2
BOUFFEMONT	22
DOMONT	39
LE PLESSIS BOUCHARD	10
MOISSELLES	2
MONTSOULT	10
PISCOP	1
ST LEU LA FORET	30
ST PRIX	18

- Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020 : 86 (4,4 **%** en moyenne départementale) soit une évolution de moins 3,4 % entre 2019 et 2020.

Communes	Nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement au 31/12/2020
BAILLET EN FRANCE	2
BETHEMONT LA FORET	1
BOUFFEMONT	18
DOMONT	26
LE PLESSIS BOUCHARD	5
MONTSOULT	5
PISCOP	1
ST LEU LA FORET	19
ST PRIX	9

Etablissements et services sociaux et médico-sociaux :

- Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) ;
- Foyer de Vie (FV) ;
- Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ;
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) ;
- Hébergement simple (HS) correspond à la prise en charge de travailleurs, le soir et la nuit en semaine ainsi que le week-end ;
- Hébergement complet (HC) correspond à la prise en charge 24h/24 et 7j/7 de personnes qui ne peuvent pas travailler ;
- Accueil de Jour (AJ).

Communes	Nom de l'établissement	Nombre de places					
		HS	HC	AJ	SAVS	SAMSAH	Total
BOUFFÉMONT	FAM – FV Louis Fievet - APF		60				60
LE PLESSIS BOUCHARD	SAVS - APAJH 95 (*)				135		135
TOTAL			**60**		**135**		**195**

(*) dont 35 places sont installées sur Cergy et 50 places sur Argenteuil

<u>Informations complémentaires</u> :

Un projet de reconstruction/ réhabilitation du Foyer Louis Fievet à Bouffémont doit démarrer en 2021, qui devrait se terminer en 2024. Les travaux seront réalisés en plusieurs phases en raison de la complexité du chantier qui sera mené en site occupé.

3 - LOGEMENT

Le nombre de logements sur le canton était de 25 472 en 2017 **soit une évolution sur ces 5 dernières années de 5%.**

Communes	Nombre de logements 2017	Taux d'évolution 2012-2017	Propriétaires	Locataires HLM	Locataires par privé
Baillet-en-France	809	1%	85%	1%	14%
Béthemont-la-Forêt	179	-2%	94%	0%	6%
Bouffémont	2 345	6%	63%	25%	12%
Chauvry	133	3%	83%	0%	17%
Domont	6 598	4%	65%	16%	19%
Moisselles	598	14%	73%	1%	26%
Montsoult	1 444	2%	81%	5%	14%
Piscop	280	1%	84%	0%	15%
Le Plessis-Bouchard	3 532	8%	77%	7%	16%
Saint-Leu-la-Forêt	6 655	6%	69%	13%	18%
Saint-Prix	2 898	6%	76%	14%	10%

Source : Insee, recensement de la population (date de référence statistique le 1er janvier 2017)

Taux de logements sociaux au 01/01/2019 (loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU)) :

- Domont : 20,1 %, 380 logements réalisés en 2017-2019
- Bouffémont : > à 25 %, conforme à la loi SRU
- Saint-Prix : 15 %, 236 logements réalisés en 2017-2019
- Saint-Leu : 13,9 %, 250 logements réalisés en 2017-2019
- Le Plessis-Bouchard : 8,6 %, 113 logements réalisés en 2017-2019 (commune carencée)

Les autres communes ne sont pas soumises à l'obligation d'atteindre un taux minimal de logement social

Une opération de 141 logements été livrée à Montsoult par Val d'Oise Habitat, financée dans le cadre de la convention 2018 de financement du Département.

Aucune opération de logements n'a été financée par le Département en 2020.

<u>Activité du Fonds de Solidarité Logement</u> :

COMMUNES 2019	FSL Accès au logement ARG		FSL Maintien dans les lieux et Energie AFIL		FSL Energie DENER		ARG / AFIL / DENER	
	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES	MONTANT ACCORDÉ	AIDES ACCORDÉES
BAILLET EN FRANCE	0,00 €	0	0,00 €	0	330,59 €	1	330,59 €	1
BOUFFEMONT	1 787,12 €	4	742,52 €	1	4 813,39 €	17	7 343,03 €	22
DOMONT	4 240,80 €	8	7 830,16 €	4	11 096,68 €	35	23 167,64 €	47
MONTSOULT	0,00 €	0	2 720,58 €	2	591,78 €	2	3 312,36 €	4
LE PLESSIS BOUCHARD	479,00 €	1	2 137,29 €	1	3 452,32 €	11	6 068,61 €	13
PISCOP	0,00 €	0	1 280,00 €	1	241,00 €	1	1 521,00 €	2
SAINT LEU LA FORET	10 368,14 €	10	11 762,56 €	5	6 980,35 €	22	29 111,05 €	37
SAINT PRIX	1 610,50 €	3	4 239,80 €	2	1 199,00 €	4	7 049,30 €	9
CANTON DE DOMONT	**18 485,56 €**	**26**	**30 712,91 €**	**16**	**28 705,11 €**	**93**	**77 903,58 €**	**135**

135 aides ont été accordées par le Conseil départemental pour un montant global de **77.903,58 €.**

4 - ENVIRONNEMENT

4.1 Les ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Le canton mentionné en objet est concerné par les E.N.S. départementaux suivants :

- ENS local "coteaux et vergers de Saint-Prix" (Saint-Prix)
- E.N.S. régional du "Plateau d'Andilly" (Andilly/Domont)
- ENS régional du Bois de Boissy et des Aulnayes – coulée verte de la plaine agricole du Plessis-Bouchard seulement incluse.

Il est également concerné par la forêt domaniale de Montmorency.

Cf. Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS.

4.2 La gestion des déchets ménagers

Communes	Collecte DM	Traitement DM	Lieux de traitement		Capacité
Saint Prix, le Plessis Bouchard, Saint Leu la Forêt	Syndicat EMERAUDE	Syndicat EMERAUDE	Ordures ménagères	UIOM d'Argenteuil,	
			Tri collective sélective	Paprec – Blanc-Mesnil et SUEZ - Gennevilliers	
			Traitement des déchets verts	Val'Horizon Montlignon	
			Déchetterie	Plessis-Bouchard	
Piscop, Domont, Moisselles, Bouffemont	SIGIDURS	SIGIDURS	Ordures ménagères	UIOM de Sarcelles	170 000 tonnes/an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Sarcelles	15 000 tonnes/an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage VALDEVE à Attainville + Unité de compostage BIOVIVA à Louvres	
			Déchetterie	Sarcelles, Gonesse, Bouqueval, Louvres	+ convention avec TRIOR et le SMDO pour accéder aux déchetteries de Viarmes et Plailly
Baillet en France, Montsoult, Bethemont, Chauvry	Syndicat TRI OR	Syndicat TRI OR	Ordures ménagères	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	39 000 t / an
			Tri collective sélective	Centre de tri de Champagne sur Oise	10120 t/an
			Traitement des déchets verts	Unité de compostage sur ordures ménagères Champagne sur Oise	
			Déchetterie	Viarmes et Champagne sur Oise	

4.3 L'eau / l'assainissement

- **SEDIF** (Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Domont, Piscop)

- **SIAEP de Montsoult** (Bouffémont, Baillet-en-France, Montsoult, Moisselles).

Assainissement :

- **SIA Hydraulique du Croult et du Petit Rosne** (Montsoult, Baillet-en-France, Moisselles, Bouffémont, Domont, Piscop),
- **SIA de la Région d'Enghien** (Saint-Leu-la-Forêt, Saint-Prix, Le-Plessis-Bouchard, Béthemont-la-Forêt, Chauvry),
- **SIA Autonome** (Béthemont-la-Forêt, Chauvry).

Rivière et bassin versants :

3 EPCI
- SIAH Croult et Petit Rosne (Baillet-en-France, Bouffémont, Domont, Moisselles, Montsoult, Piscop).
- SIA de la région d'Enghien (Béthemont-la-Forêt, Chauvry, Saint-Prix, Saint-Leu-la-Forêt, Le Plessis-Bouchard)
- Syndicat mixte de l'Entente Oise Aisne (dont le Département est membre) pour les compétences ruissellement et inondation.

Par ailleurs, le territoire est concerné par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Croult Enghien Vieille Mer (Montsoult, Baillet-en-France, Bouffémont, Moiselles, Domont, Piscop, Le Plessis-Bouchard, Saint-Leu-la-Forêt et Saint-Prix).

L'Assistance Technique Départementale (ATD) :

La Direction de l'Environnement et du Développement durable apporte une assistance technique aux petites collectivités du département (conseil, rédaction de cahier des charges, suivi des stations d'épuration) dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement et de la préservation des milieux aquatiques.

Aucune collectivité de ce canton n'a de convention ATD.

4.4 Plan d'exposition au bruit (PEB)

Cartographie du bruit et Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

En application de la directive européenne 2002/49/CE, les agglomérations ainsi que les grandes infrastructures doivent faire l'objet de cartes stratégiques de bruit établies par les autorités compétentes en la matière.

Les sources de bruit concernées par cette directive sont :
- Les infrastructures de transport routier, incluant les réseaux autoroutier, national, départemental, intercommunal et communal.
- Les infrastructures de transport ferroviaire.
- Les infrastructures de transport aérien, à l'exception des trafics militaires.
- Les activités bruyantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (ICPE-A).

Les communautés d'agglomérations de Cergy-Pontoise, Val Parisis, Plaine Vallée, Roissy Pays de France, Saint Germain Boucles de Seine (incluant Bezons) et la Métropole du Grand Paris (incluant

Argenteuil) ont approuvé leur cartographie du bruit consultable sur le lien suivant : https ://carto.bruitparif.fr/

Sur la base de cette cartographie du bruit et de cette même directive européenne, les autorités compétentes doivent réaliser des Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) définissant les actions locales à mettre en œuvre afin de prévenir et réduire le bruit dans l'environnement et de protéger les zones calmes.
Aucun PPBE n'a été approuvé sur le territoire du canton par les intercommunalités compétentes.

Plan d'exposition au bruit des aéronefs (PEB) :

Le plan d'exposition au bruit est un document opposable aux tiers, visant à éviter que de nouvelles populations soient exposées aux nuisances sonores générées par l'activité d'un aéroport. Il doit être annexé au plan local d'urbanisme (PLU), au plan de sauvegarde et de mise en valeur et à la carte communale.
Le PEB réglemente en particulier l'utilisation des sols aux abords des aérodromes en vue d'y interdire ou d'y limiter la construction de logements, et d'y prescrire des types d'activités peu sensibles au bruit ou compatibles avec le voisinage d'un aérodrome.
Le plan d'exposition au bruit est découpé en 4 zones : 3 zones A, B, et C, dans lesquelles différentes restrictions à l'urbanisation s'appliquent, et une zone D à l'intérieur de laquelle existent une obligation d'information et des prescriptions spécifiques d'isolation acoustique applicables aux constructions neuves.

4.5 Anciennes carrières souterraines

Présence d'anciennes cavités souterraines abandonnées sur les communes suivantes : Domont, Saint-Prix, Saint-leu-la- Forêt, Bethemont-la-Forêt, Baillet-en-France, Montsoult.

4.6 Implication des acteurs locaux dans la Charte et le Label Val d'Oise durable

Les communes de Saint prix et Saint leu la Forêt, la CA de Val Parisis et la CC Vallée de l'Oise et des trois forêts sont signataires de la Charte Val d'Oise durable.

4.7 Subventions attribuées aux Syndicats dans le domaine de l'environnement au cours de l'année 2020

Nom du bénéficiaire	Objet de la subvention	N° délibération	Date de la délibération	Montant de la subvention
CC VALLEE DE L'OISE ET DES 3 FORETS	SUPPRESSION DE DEPOTS SAUVAGES NON SITUES A PROXIMITE DE CHEMINS LABELLISES PR GR GRP	2-11	01/10/2018	2820.59
CC VALLEE DE L'OISE ET DES 3 FORETS	SUPPRESSION DE DEPOTS SAUVAGES SITUES A PROXIMITE DE CHEMINS LABELLISES PR GR GRP	2-11	01/10/2018	8058.82
SIAEP DE NORD ECOUEN	TRAVAUX DE RE BOUCHAGE DES FORAGES DE FONTENAY EN PARISIS ET BOUFFEMONT	2-09	05/02/2018	12880

5 - INFRASTRUCTURES

Contexte COVID :

En mars 2020, le confinement a entrainé l'arrêt des chantiers engagés par la Direction des Routes (DR). Il était, du ressort du maître d'ouvrage de s'assurer que la reprise des activités des entreprises soit assortie de mesures sanitaires. La DR a donc procédé avant toute nouvelle intervention, pour chaque entreprise travaillant pour le compte du Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95), à la signature conjointe et à la notification de protocoles sanitaires adaptés aux conditions particulières.

De manière générale et quelques soient les secteurs concernés, la pandémie liée à la COVID 19 qui a sévit durant l'année 2020 a eu pour conséquence :

- L'arrêt brutal de tous les travaux en cours, notamment ceux réalisés dans le cadre d'accords cadre à bons de commande mais aussi des marchés de travaux spécifiques ;
- La suspension ou le report des travaux programmés ;
- La mise en place au cas par cas de mesures financières permettant d'aider les entreprises en difficultés et de favoriser la relance économique ;
- Le développement d'aménagements cyclables temporaires ("coronapistes") pour favoriser les modes de déplacement doux.

5.1 Axes de trafic les plus importants (cf. carte en **annexe 3**).

5.2 Opérations en études

Diffuseur sur l'A115 avec Barreau de Voie Nouvelle prolongeant la RD506 vers la RD502, communes de Le Plessis-Bouchard et de Saint-Leu-La-Forêt :

En vue de la création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Bois Servais au Plessis-Bouchard (logements, futur collège, activités économiques) et d'un programme d'urbanisation à Saint-Leu-la-Forêt (nouveaux logements), un besoin de desserte et de délestage nécessite la réalisation d'une liaison routière entre les deux communes par le biais d'un échangeur entre les RD502 et RD506 via l'A115.

Néanmoins, la ville de Saint-Leu-la-Forêt n'adhère pas à ce projet et aucun consensus n'a pu être trouvé depuis 2011.

Le projet consiste à :

- Prolonger la RD506 (Boulevard de Boissy) à l'Ouest du Plessis-Bouchard jusqu'à son raccordement à la RD502 à Saint-Leu-La-Forêt, en empruntant l'ouvrage d'art existant (actuellement sans usage routier) sur l'A115 ;
- Réaliser un diffuseur entre cette voie prolongée et l'A115.

Le coût du projet s'élève à 8,4 M€ TTC dont 3 M€ HT financés par la Communauté d'Agglomération du Val Parisis (CAVP).
Un passage en Comité d'Engagement et d'Investissement (CEI) a eu lieu en avril 2018. Un dossier de Prise en Considération (DPC) devra être présenté à l'Assemblée départementale préalablement à tout démarrage de travaux.

Requalification de la RN1 entre la Francilienne et la RD78 :

L'arrivée du prolongement de l'A16 va conduire à une diminution par 10 du trafic actuel rencontré par la RN1. Son gabarit ne sera donc plus en adéquation avec son usage.

À cet effet, une réduction à 2 x 1 voies est projetée ainsi que des aménagements qualitatifs permettant de requalifier totalement cet axe qui deviendra la RD78.

Le projet, estimé initialement à 9,70 M€ TTC par l'État (montant réévalué provisoirement à 13,65 M€ TTC en 2018), est entièrement financé par celui-ci dont 6,30 M€ TTC dans l'actuel Contrat Particulier État Région (CPER) et sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage déléguée au Département du Val d'Oise par l'État.

Requalification de la RD909 à Moisselles :

Un projet de requalification de la RD 909 à Moisselles entre la RD11 et la Croix-Verte en vue de son déclassement est actuellement à l'étude.

Travaux d'aménagement de la RD11 – Avenue Jean Rostand à Domont :

La convention n° 18-1375 (délibération 6-01 du 05/02/2018) passée entre la commune de Domont et le Conseil départemental du Val d'Oise (CDVO) relative à la Co-Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la réalisation des travaux de réaménagement de la RD11 - Avenue Jean Rostand avant déclassement sur la commune de Domont a été notifiée le 11/04/2018. Les travaux sont terminés, le délassement est à réaliser.

5.3 Opérations réalisées sur RD

RD 9 Baillet-en-France :

Aménagement de sécurité, renforcement de la signalisation et couche de roulement. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 280 000 € TTC.
Les travaux sont terminés.

RD 301 Piscop :

Grosses réparations sur l'Ouvrage d'Art n° D301-5 suivant inspection détaillée. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2015 Ouvrage d'Art (OA) d'un montant de 520 000 € TTC.
Les travaux sont terminés.

RD 11 Piscop :

Création d'un plateau traversant et renforcement de la signalisation. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2019 d'un montant de 100 000 € TTC.
Les travaux sont terminés.

RD 928 Saint-Leu-La-Forêt :

Requalification de la 1ère tranche de la section Saint-Prix X giratoire du Jubilé. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2011 d'un montant de 500 000 € TTC.
Les travaux sont terminés.

Opérations diverses :

Il a été réalisé sur l'année 2020 :

- 4 opérations de réfection de couche de roulement. Ces travaux ont été faits sur un linéaire de 4 100 m pour un montant de 967 728,00 € TTC.
- 7 opérations de réparation d'ouvrage d'art pour un montant de 374 964,06 € TTC.

Prolongement de l'A16 et réaménagement du carrefour de la Croix-Verte :

En poursuivant des objectifs de maillage cohérent du réseau magistral routier, de suppression du point de congestion du carrefour dit de la « Croix-Verte » et de déviation / requalification de la RN 1 dans sa traversée des communes de Maffliers et de Monsoult, le prolongement de l'A16 vise à améliorer la compétitivité économique de l'Île-de-France, ainsi qu'à assurer la sécurité des usagers, Cette opération est portée par l'État (Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'Aménagement [DRIEA] – Direction des Routes d'Île-de-France [DiRIF]), dans le cadre d'une concession accordée à la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF).

Le canton de Domont est concerné par le réaménagement du carrefour de la Croix-Verte.

Les travaux, sous Maîtrise d'Ouvrage SANEF ont débuté en 2016. La mise en service a été réalisée au mois de novembre 2019 et l'inauguration des travaux a eu lieu le vendredi 29 novembre 2019.

RD 144 Saint Prix :

Aménagement de sécurité au droit du collège Louis Augustin Bosc. Il s'agit d'une Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) École 2017 d'un montant de 76 500 € TTC.
Les travaux sont terminés.

5.4 Opérations prévues

- RD 928 – Saint-Leu-la-Forêt : requalification entre le giratoire du jubilé et la rue du château - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2017 pour 500 00 € TTC. Maitrise d'ouvrage déléguée à la commune.

- RD 928 – Saint-Leu-la-Forêt : requalification entre le commissariat et Saint-Leu-La-Forêt - Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2018 pour 500 000 € TTC.

- RD 44 – Bouffémont : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 École - Sécurisation des cheminements et traversée des écoliers d'un montant de 76 500 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 909 – Moisselles : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Requalification avant déclassement (1ère tranche/2) complément d'un montant de 220 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 11 / RD 909 – Moisselles : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Reprise de la structure de chaussée d'un montant de 285 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 64 – Montsoult : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Aménagement de sécurité pour réduire la vitesse des véhicules d'un montant de 90 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 64 – Montsoult : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Création d'un giratoire au carrefour Rue de la mairie (RD64) et rue de Maffliers d'un montant de 180 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 301 – Piscop / Domont : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Mise aux normes des glissières de sécurité d'un montant de 180 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

- RD 44 – Chauvry : Opération Secondaire d'Intérêt Local (OSIL) 2021 - Aménagement sécurité d'un montant de 80 000 € TTC (en attente de vote par l'Assemblée Départementale dans le cadre du programme de travaux 2021).

6 - TRANSPORTS

6.1 Offre existante

<u>Contexte COVID</u> :

En raison de la covid 19, les chiffres de fréquentation et de ponctualité n'ont pas été comptabilisés sur tous les mois de l'année 2020 (période de grève et confinements). Le nombre de voyageurs décrit dans les parties suivantes sont des données de 2019 lorsque celles de 2020 ne sont pas suffisantes.

Pendant les périodes perturbées, pour chacune des lignes ferroviaires du Val d'Oise, leur offre a été modifiée. La fréquentation des transports en commun a largement baissé par rapport à 2019.

Ci-dessous, un tableau présentant le taux de remplissage des transports en commun en Île-de-France en 2020 par rapport au trafic ante-covid de la même période en 2019 :

Période/date	Métro-RER (RATP)	Transilien-RER (SNCF)	Bus (RATP et Optile)
1er confinement	Entre 5 et 10 %	10 %	-
1er déconfinement (mi-mai)	Entre 15 et 20 %	15 %	-
1er déconfinement (mi-juin)	45 %	40 %	-
Septembre 2020	Entre 65 et 70 %	Entre 65 et 70 %	Entre 90 et 100 %
2ème confinement	35 %	35 %	50 %

6.1.1 Réseau ferroviaire

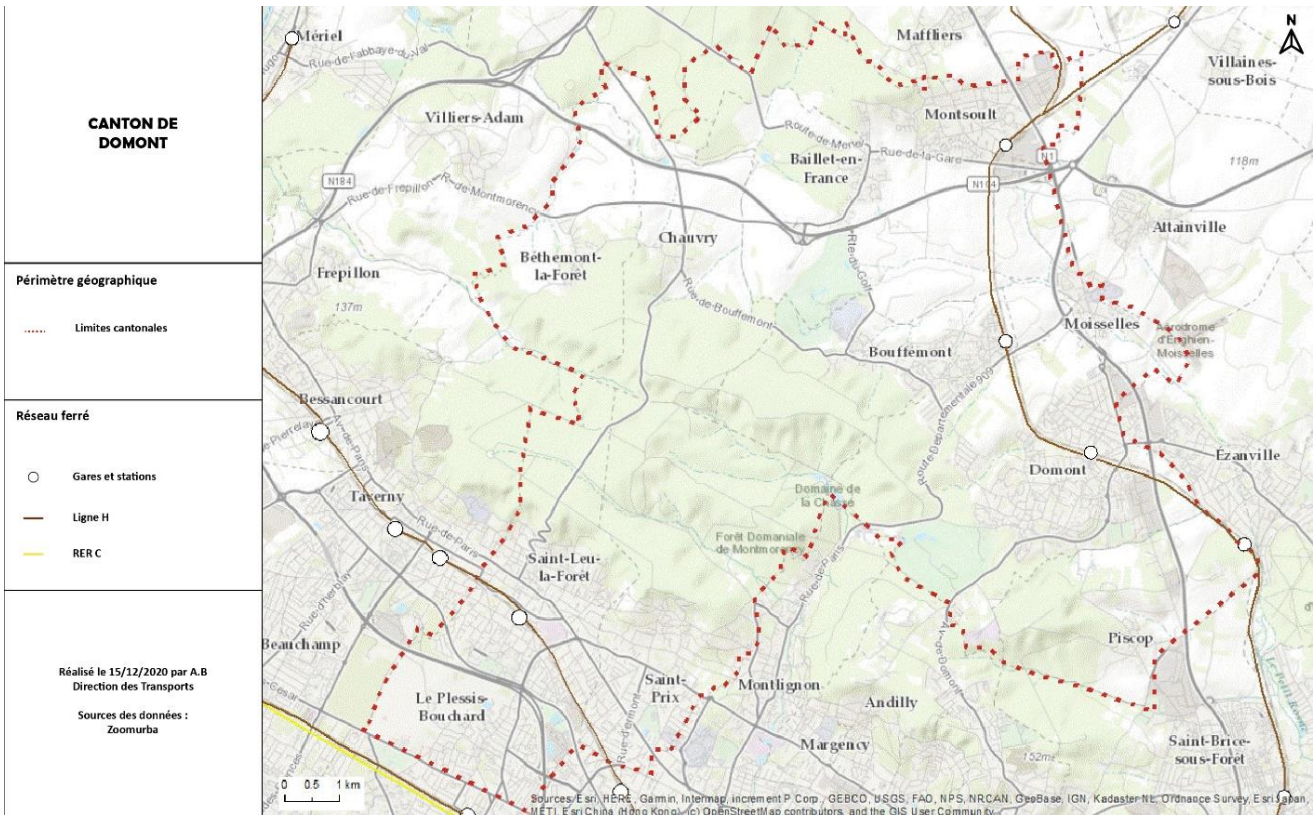

<u>La ligne H</u> :

La ligne H est la plus structurante du Val d'Oise. Elle recouvre un large secteur géographique reliant la gare Paris-Nord à Pontoise, Persan-Beaumont et Luzarches, avec également une diagonale Pontoise-Creil détachée du terminus Paris-Nord. Hormis quelques gares (en Seine-Saint-Denis et dans l'Oise) toutes les gares desservent des communes valdoisiennes (43 au total).
La ligne H est entièrement exploitée avec des rames neuves du constructeur Bombardier, matériel apprécié des voyageurs pour son confort et sa configuration "boa" (intercirculation continue entre les voitures).

En 2019, elle a transporté 260 000 voyageurs par jour et sa fréquentation est en augmentation depuis 2010. La fin du déploiement du nouveau matériel roulant, le Francilien, début 2013 pour les branches radiales et fin 2016 pour la branche transversale, a permis d'améliorer les conditions de transport des usagers.

La ligne H est l'une des plus fiables du réseau Transilien avec un indicateur de ponctualité de 94,3 % sur l'ensemble de la ligne pour l'année 2019 (92,8 % en 2018 et 90,9 % en 2017) avec 5 mois au-dessus de l'objectif contractuel de 95 % fixé par Île-de-France Mobilités. La ponctualité à fin octobre 2020 est de 92,8 %. Ce taux, en progression depuis plusieurs années, pourrait cependant être mis en danger par l'obsolescence progressive des infrastructures de la ligne (voies, signalisation, alimentation électrique) et les nombreux travaux sur les infrastructures depuis 2018, qui augmentent jusqu'en 2023.
Les travaux concernent principalement la mise en accessibilité de gares et la remise à niveau de voies, aiguillages et ballast. 128 aiguillages ont déjà été remplacés sur un total de 310 (39 aiguillages à Persan, 13 à Valmondois et 6 à Epinay).
120 km de renouvellement voies et ballast avec Suite Rapide ont été renouvelés ou sont programmés sur un total de 290 :

- 70 km entre Pontoise et Creil (2019-2020) ;
- 6 km entre Montsoult et Luzarches (2020) ;
- 13 km entre Epinay et St Ouen (2021) ;
- 12 km entre Ermont et Valmondois (2022) ;
- 20 km renouvellement de rails avec rame « BOA ».

Évolution taux de ponctualité – *Source : SNCF*

	2019	2020*	2021	Tendance 2022
Soirées de semaine : interruption avant fin de service	229 soirées	228 soirées	245 soirées	↗
Week-ends : absence de trains sur au moins une branche	20 WE	20 WE	31 WE	↗

* Programme qui aurait été réalisé hors confinement

Calendrier des travaux – *Source SNCF*

En ce qui concerne la qualité de service, il reste à faire des efforts importants de la part de Transilien principalement en situation perturbée, où les informations voyageurs restent limitées ou peu fiables.

6.1.2 Réseau tramway et tram-train

Tramway express T11 :

Le Tram 11 Express (T11) est un projet de voie ferrée de 28 km en rocade sur le réseau de la « grande ceinture » entre Sartrouville (78) – Argenteuil (95) – Epinay (93) – Villetaneuse (93) – Stains (93) – Le Bourget (93) et Noisy-le-Sec (93), dont la réalisation a été fractionnée en deux phases.
La phase 1, entre Epinay-sur-Seine RER C et Le Bourget RER B (10.5 km), est en service depuis juillet 2017. Sa livraison a pris deux ans et demi de retard et connu un fort dépassement du budget (+ 30 % soit 610 M€ conditions économiques 2006 au lieu de 450 M€).

Il s'agit d'une ligne de rocade circulant sur une nouvelle paire de voies le long de la grande ceinture ferroviaire dédiée elle à la circulation du fret. Elle intéresse les territoires valdoisiens desservis directement (Deuil-la-Barre et Montmagny par la gare Épinay-Villetaneuse) ou par les correspondances avec le RER C à Epinay-sur-Seine, la ligne H à Épinay-Villetaneuse, le RER D à Pierrefitte-Stains et le lien vers Roissy au Bourget RER B.

Le service est effectué par du matériel roulant tram-train, exploité par une filiale de la SNCF, pouvant accueillir 250 personnes par rame. La ligne comptait 25 000 voyageurs/jour au dernier trimestre 2018.
L'enjeu majeur est d'obtenir son prolongement à l'ouest, jusqu'à la gare de Sartrouville RER A, permettant de relier deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4).

6.1.3 Réseau bus

Le Département a investi depuis de nombreuses années dans des réseaux de transport collectif routier à travers le réseau départemental « Busval d'Oise ». Il contribue ainsi au financement d'une trentaine de lignes régulières dans le cadre de conventions partenariales avec Île-de-France Mobilités. En 2020 le Département investit 7,6 M€ par an (valeur 2019) sur les réseaux dits « conventionnés ».

Par ailleurs, Île-de-France Mobilités a lancé un plan d'amélioration des réseaux de bus sur l'ensemble de la Région Île-de-France, baptisé « Grand Paris des bus » couvrant la période 2017-2020.
Le Département a souhaité s'inscrire pleinement dans la démarche et a adopté une délibération lors de l'Assemblée Départementale du 24 février 2017, précisant les besoins de renfort d'offre sur les réseaux « conventionnés » et relayant les besoins d'amélioration sur les autres réseaux.

Valoise (Cars Lacroix) :

Ce réseau fait l'objet d'une contractualisation entre le Conseil départemental, l'agglomération du Parisis, IDF Mobilités et l'opérateur. Cette convention partenariale (en lien avec les contrats d'exploitation signés entre IDF Mobilités et l'opérateur) a été renouvelée le 1er janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2020.

Le Département consacre un budget de 93 K€ HT (valeur 2019) par an.

La ligne 95-03 relie la gare de Cergy-Préfecture à Margency en passant par Saint-Ouen-l'Aumône, Méry-sur-Oise, Frépillon, Bessancourt, Taverny et Saint-Prix.

Val Parisis élargi (Cars Lacroix) :

Le territoire est desservi par ce réseau composé de 24 lignes.

La ligne 30-14 relie Saint-Leu-La-Forêt à la gare de Franconville en passant par le Plessis-Bouchard et la ligne la ligne 30-23 relie la gare de Saint-Leu-La-Forêt à celle de Montigny-Beauchamp.

6.1.4 Schéma directeur d'accessibilité

Le 10 juillet 2015, le Conseil départemental a approuvé un programme pluriannuel de 6 ans pour la mise en accessibilité de points d'arrêt de bus sur son territoire. Sur l'ensemble du département, on recense 2068 points d'arrêts prioritaires (tous gestionnaires de voirie confondus) dont 853 sur routes départementales. À titre indicatif, le Département a programmé la mise en accessibilité d'environ 180 arrêts sur 6 ans (il s'agit d'une programmation estimative et non d'un objectif). Depuis 2015, il a consacré 2,44 M€ à la mise en accessibilité de 123 points d'arrêt (dont 406 K€ pour la réalisation de 15 points d'arrêt en 2020).

Depuis 2015, 15 points d'arrêt ont été mis en accessibilité pour un coût de 219 484 € sur les communes de Bouffémont, Belloy-en-France, Domont, Montsoult, Saint-Leu-La-Forêt, Saint-Prix.

6.1.5 Aides aux usagers

Forfait Améthyste :

Le 1er avril 2013, les cartes Améthyste et Rubis ont disparu au profit du forfait Améthyste sur passe Navigo. Ce forfait de transport est à destination des personnes âgées sous conditions d'âge et de ressources et des adultes handicapés sous réserve d'éligibilité de leur allocation ou pension. Ce forfait est délivré également aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Chaque Département définit les zones couvertes et les critères d'éligibilité pour les forfaits dont il délivre les droits pour une durée d'un an. Le Département du Val d'Oise a défini les conditions d'éligibilité suivantes :

- Etre personnes âgées de plus de 65 ans non imposables ;
- Adultes handicapés titulaires d'une pension d'invalidité de 2ème ou 3ème catégories ou percevant une allocation adultes handicapés (AAH) délivrée par la Caisse d'Allocations Familiales et titulaires d'une carte d'invalidité dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80 % ;
- Anciens combattants, veuves de guerre, infirmières de guerre volontaires 39-45, anciens réfractaires au STO et anciens déportés et internés 39-45 de plus de 65 ans.

L'usager participe financièrement à l'octroi de son forfait.

Améthyste - Tarifs 2020			
Zonage proposé dans le Val d'Oise	**Tarif régional**	**Personnes âgées Personnes handicapées**	**Anciens combattants et bénéficiaires assimilés**
4/5	219,00 €	65 €	Gratuit
3/5	257,04 €	103 €	Abrogée
1/5	473,16 €	316 €	25 €

Au 30 novembre 2020, 11 212 valdoisiens bénéficiaient d'un forfait Améthyste :

- 1 304 anciens combattants et veuves de guerre,
- 2 689 adultes en situation de handicap,
- 6 830 personnes âgées de 65 ans et plus,
- 389 personnes "âgées/handicapées".

Les cantons d'Argenteuil, de Cergy, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel cumulent plus de 64% de bénéficiaires.

L'acquisition de ces forfaits sur la base du tarif régional représente un coût pour le Département estimé en 2020 à 3,2 M€ compensés par 1,2 M€ de participation des usagers et 300 000 € de participation d'Île-de-France Mobilités dans le cadre du dispositif d'aide aux anciens combattants et bénéficiaires assimilés.

Par ailleurs, par délibération du Conseil départemental n°6-11 du 19 juin 2020, le Département a voté le remboursement des usagers Améthyste titulaires d'un forfait valide durant :

- Le mois de décembre 2019 en raison des mouvements de grèves de la SNCF et de la RATP ;
- Les deux mois de confinement mis en place par le gouvernement du 17 mars au 11 mai 2020 en raison de la circulation active du virus covid-19.

Le montant des remboursements a été fixé selon le tarif acquitté par les usagers.

Au 31 octobre 2020, date butoir pour la réception des demandes, le Département a reçu 659 demandes dont 620 étaient éligibles à un remboursement et représentant un coût total de 20 209 €.

Abonnements scolaires :

En Île-de-France, il existe 3 types de cartes de transports pour les scolaires :

- La carte Imagine R qui permet une utilisation illimitée de tous les transports en commun.
- La carte CSB qui permet d'effectuer un aller-retour unique quotidien entre le domicile et l'établissement scolaire (si la distance est au moins égale à 3 km) sur une ligne régulière de bus.
- La Carte Scol R pour les élèves bénéficiant d'une des lignes des circuits spéciaux scolaires (CSS), circuits mis en place par un organisateur local (commune, syndicat intercommunal) lorsqu'il n'existe pas de ligne régulière.

Île-de-France Mobilités (IDF Mobilités) fixe annuellement les tarifs pour chacune de ces cartes. Sur la base de ces tarifs régionaux chaque Département peut apporter une aide aux familles.

En 2020, par délibération n°6-06 du 29 mai 2020, le Département du Val d'Oise a acté la prise en charge intégrale de la hausse du tarif régional de la carte CSB et la redistribution aux familles valdoisiennes des économies générées par la nouvelle tarification régionale à 24 € de la carte Imagine R et Scol R pour les moins de 11 ans.

2020-2021	Tarifs IDF Mobilités	Aides CD 2020-21	Prix Familles
Imagine R			
Collégiens non boursiers	342 € (pas de changement)	192 € par élève (contre 167 € en 2019-20)	150 € (contre 175 € en 2019-20)
Collégiens boursiers inférieurs à 450 €	317 € (indexé sur la participation CDVO)	224 € par élève (contre 195 € en 2019-20)	93 € (contre 119 € en 2019-20)
Collégiens boursiers supérieurs ou égal à 450 €	292 € (indexé sur la participation CDVO)	256 € par élève (contre 223 € en 2019-2020)	36 € (contre 64 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 1 à 4	317 € (indexé sur la participation CDVO)	32 € par élève (contre 28 € en 2019-2020)	285 € (contre 286 € en 2019-20)
Lycées Boursiers échelons 5 à 6	292 € (indexé sur la participation CDVO)	64 € par élève (contre 56 € en 2019-2020)	228 € (contre 231 € en 2019-20)
Scol R			
Maternelle/Primaire en RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	100 % du prix de la carte	Maintien de la gratuité
Maternelle/Primaire hors RPI*	24 € (contre 308,5 € en 2019/2020)	Par volonté d'équité entre élèves, l'économie réalisée ici est redistribuée sur les collégiens (Imagine R et carte Scol R)	24 € (contre 107 € en 2019-20)
Collégiens et lycéens	308,5 € pas de changement)	211,5 € par famille (contre 201,5 € en 2019-20)	97 € (contre 107 € en 2019-20)
CSB			
Maternelle, Primaire, Collégiens et lycéens	Entre 176 et 1 700 € (soit + 1,58% en moyenne)	+ 1,58% de prise en charge supplémentaire soit par famille entre 72,10 € et 1621,30 €	107 € (tarif identique à 2019-20)

** RPI : regroupement pédagogique intercommunal*

Le coût estimé pour l'année scolaire 2020-2021 pour le Département est de 3,9 M€.

Pour l'année scolaire 2019-2020, 23 308 élèves ont bénéficié des aides du Département :

- Imagine R : 13 120 élèves (11 069 collégiens dont 798 boursiers et 2 051 lycéens boursiers) ;
- Scol R : 4 019 élèves (dont 1 172 maternelles/primaires, 2 004 collégiens, 843 lycéens) ;
- CSB : 6 169 élèves (37 primaires, 4 198 collégiens et 1 933 lycéens).

PAM 95 :

Île-de-France Mobilités a délégué aux départements franciliens le dispositif de transport pour les personnes en situation de handicap PAM (Pour Aider à la Mobilité).

Le PAM95 assure deux types de dessertes : le transport dit citoyen (travail en milieu ordinaire, démarches administratives, loisirs…) et le transport à destination des établissements et services médico- sociaux de compétence départementale dits ESMS.

En octobre 2020, on compte 1 827 usagers valdoisiens inscrits à ce service.

En 2020, le service a été fortement impacté par la crise sanitaire : - 99 % d'activité en avril, - 94 % en mai. Une reprise s'est amorcée depuis mais avec toujours -20 à -30 % comparé à l'année 2019.
En 2019, on comptabilisait plus de 100 000 courses dont 70 000 pour les ESMS, en 2020 à fin novembre un peu moins de 55 000 courses ont été réalisées.

Le Département consacre un budget d'environ 5 M€ annuellement à ce dispositif. La Région Île-de-France et Île-de-France Mobilités apporte une participation d'1/3 chacun (recettes usagers déduite).
Le Département perçoit près de 600 000 € de recettes usagers.

6.2 Grands projets

6.2.1 Réseau ferroviaire

Arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France, correspondance avec la future gare du Grand Paris Express de Saint-Denis Pleyel :

Quatre lignes de métros du Grand Paris express (lignes 14, 15, 16 et 17) desserviront une nouvelle gare à Saint-Denis-Pleyel à partir de 2024. Cette nouvelle gare permettra une correspondance avec le RER D, à la gare Stade de France Saint-Denis.

La ligne H passe le long du RER D mais n'a pas la possibilité de marquer l'arrêt. Le Département défend depuis longtemps la possibilité pour les usagers des trains de la ligne H, la plus fréquentée du Val d'Oise, de faire cette correspondance avec le futur métro.

Suite à une évaluation socio-économique défavorable au projet, en raison d'un temps de correspondance estimé à 9 minutes, le Conseil départemental, avec l'accord d'Île-de-France mobilités (IDF Mobilités) a mené une démarche d'analyse de la valeur en 2019, associant toutes les parties prenantes. Cette démarche a permis de faire évoluer les points de vue : la SNCF est favorable à la création de cette interconnexion qui permettrait d'améliorer la robustesse du réseau en cas de situation perturbée, de dé-saturer la gare du nord et de profiter de ces travaux pour réaliser une 4ème voie pour le RER D.
Les analyses ont en outre montré l'intérêt d'assurer un meilleur maillage du réseau de transport francilien en créant cette interconnexion entre la ligne H et les lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express : selon les origines/destinations, les usagers peuvent gagner du temps et réduire le nombre de correspondance dans leurs parcours. Enfin, la création de cet arrêt permettra un accès direct au pôle économique de la Plaine Saint-Denis/Pleyel.

La Présidente de Région a confirmé son soutien au projet dans le cadre du plan d'urgence pour le Val d'Oise et le Préfet de Région a également reconnu l'importance du projet pour le Val d'Oise lors d'un comité de pilotage fin 2019.

Le coût du projet global était estimé à 200 M€ valeur 2010. L'évolution du programme fonctionnel, avec la mutualisation d'autres projets comme la réalisation de la 4ème voie du RER D, conduiront à des augmentations, mais ces coûts associés ne seront pas imputables au projet d'interconnexion proprement dit. La Société du Grand Paris (SGP), maître d'ouvrage du métro, contribue à hauteur de 30%, dans le cadre de l'enveloppe prévue pour financer les adaptations des réseaux existants aux nouvelles interconnexions. Le Conseil régional a prévu un fonds de 100 M€ pour contribuer au financement de quatre interconnexions en Île-de-France, comprenant le projet d'arrêt de la ligne H.

Il est proposé à présent de reprendre les études (à partir de fin 2020/début 2021) sur la base d'un nouveau programme fonctionnel, intégrant notamment la réalisation d'une 4ème voie pour le RER D afin d'améliorer la régularité en lien avec les projets en cours sur cette ligne (Nexteo, ATS+, schéma directeur) et d'intégrer les effets socio-économiques élargis du projet.

La prochaine étude intégrera de nouvelles fonctionnalités, notamment :

- L'intégration dans le projet de la 4ème voie RER D qui constitue un bénéfice très important pour la ligne D et le tunnel B/D à moindre frais puisque globalisé dans le cadre du projet d'arrêt de la ligne H à Pleyel ;
- La possibilité d'arrêt de TER venant de Beauvais sur les futurs quais de la ligne H ;
- L'intégration des effets « d'attractivité du territoire » dans le bilan socio-économique du projet ;
- La prise en compte des dernières études du projet de franchissement urbain ;
- L'intégration des travaux d'amélioration et de signalisation de la ligne.

Le montant de cette étude est estimé à 616 000 € HT. Le département financera 17,50 % de l'étude, soit 107 800 € HT.

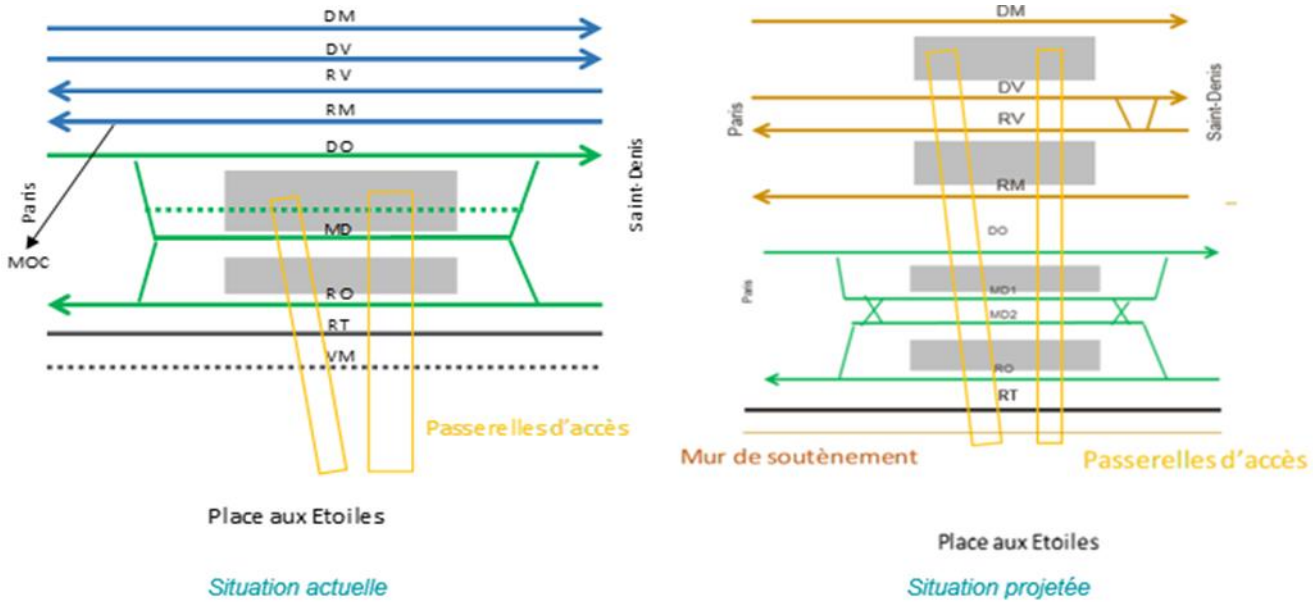

Légende situation actuelle	Situation future
Ligne H en bleu (pas de quais) DM : Départ Montsoult DV : Départ Valmondois RV : Retour Valmondois RM : Retour Montsoult À noter : des TER Beauvais circulent également sur ces voies de la ligne H RER D en vert (2 quais en gris) DO : Départ Orry MD : Médiane RO : Retour Orry RT : Retour tramway VM : Voie mère	Le projet consiste à créer deux quais centraux pour la ligne H Un des quais du RER D avait été conçu avec une plus grande largeur, dans l'optique de réaliser un jour une voie supplémentaire. L'étude vise à optimiser les travaux d'arrêt de la ligne H en réalisant en même temps cette voie supplémentaire du RER D. Il s'agit donc de créer deux voies médianes (MD1 et MD2) au lieu d'une seule actuellement, pour permettre des retournements : ces voies médianes permettent aux trains de dégager la voie de circulation pour améliorer le cadencement. L'emprise de la voie mère qui ne sert pas aujourd'hui sera réutilisée pour le projet. La voie nommée RT « retour tramway » sert aujourd'hui pour du fret et des trains de travaux. Cette voie rapide est maintenue pour le développement du fret.

Schéma du programme fonctionnel avec une 4ème voie du RER D à étudier dans le cadre de la nouvelle étude pour l'arrêt de la ligne H en gare de Saint-Denis Stade de France – *Source SNCF*

6.2.2 Réseau tramway et tram-train

Le tramway express T11 phase 2 :

Comme pour la phase 1, le projet consiste à adosser à la voie de la grande ceinture (utilisée pour le fret), deux nouvelles voies dédiées au trafic de voyageur pour relier :

- Epinay-sur-Seine à Sartrouville RER A, en passant par deux gares du Val d'Oise : Argenteuil (desservie par les lignes J4 et J6) et le Val d'Argenteuil (desservie par la J4). Cette section ouest représente 12 km environ.
- Le Bourget RER B à Noisy-le-Sec RER E. Cette section représente 5,5 km environ.

La Présidente de Région, Valérie Pécresse, a annoncé en 2019 son soutien à la réalisation de la phase 2 dans le cadre de son plan d'urgence pour le Val d'Oise. En juin 2020, en tant que Présidente d'Île-de-France Mobilités, elle demande à SNCF Réseau, en accord avec l'État, de prendre les dispositions nécessaires pour mobiliser une équipe de maîtrise d'ouvrage afin d'enclencher au plus vite la reprise des études du prolongement.
La réalisation de la phase 2 du T11 Express est estimée à environ 1,2 milliards (euros 2009), la partie Ouest étant estimée à elle seule à 800 M€. À court terme, la Région et l'État ont pris l'engagement de mettre en place en 2020, les conventions permettant de couvrir les besoins d'acquisitions foncières et de relance des études de SNCF Réseau.
La mise en place d'un comité de pilotage du projet est envisagée.

6.2.3 Réseau bus

Mise en concurrence des réseaux de bassin :

Lors d'un conseil extraordinaire du 26 janvier 2017, IDF Mobilités a validé le lancement du processus de mise en concurrence de réseaux de bus en grande couronne à horizon 2021. Dans ce cadre, une réunion a eu lieu le 12 juillet 2018 au Conseil départemental du Val d'Oise réunissant les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et IDF Mobilités afin d'échanger sur les modalités de cette mise en concurrence. Ont été notamment présentées les premières esquisses des périmètres des réseaux de bassin, le nouveau découpage devant permettre une mise en cohérence des contrats avec les opérateurs avec la nouvelle carte intercommunale et les bassins de vie.

Cf. Annexe 4 cartes des futurs bassins.

Le canton sera concerné par 3 bassins (bassin 3, bassin 4, bassin 5).
La mise en place des nouvelles délégations de service public (DSP), a pris du retard et ne sera pas effective le 1er janvier 2021. Afin de réaliser la jointure avec les nouvelles DSP et les contrats actuels (se terminant le 31 décembre 2020), IDF Mobilités a proposé une prolongation de 3 ans de ces derniers. L'avenant permettra une continuité de service public et un arrêt automatique des anciens contrats à la prise d'effet des prochaines concessions.

Le Conseil d'administration d'IDF Mobilités du 17 avril 2019 a validé le lancement des procédures de mise en concurrence pour l'exploitation des lignes de bus du bassin desservants les villes du canton de la Communauté d'Agglomération Plaine vallée, le bassin n°5.
La date prévisionnelle de démarrage de l'exploitation dans le cadre de ce futur contrat est envisagée pour le 1er janvier 2021.

6.2.4 Nouvelles mobilités

Plan vélo du Val d'Oise :

Le nombre de déplacements à vélo a augmenté de 30 % entre 2010 et 2018 en Île-de-France. Après un investissement important pour le vélo loisirs, les élus du Département ont adopté, le 20 décembre 2019, le Plan vélo du Val d'Oise pour poursuivre cette dynamique en encourageant les déplacements du quotidien.

Il s'articule autour de 4 objectifs :

- Mailler le département d'itinéraires cyclables ;
- Développer des services à destination des cyclistes (stationnement, ateliers de réparation, …) ;
- Développer la pratique du vélo des agents du Département ;
- Promouvoir l'usage du vélo comme moyen de transport du quotidien.

Pour la mise en œuvre du Plan vélo, le Département agira de trois manières :

- En tant que maître d'ouvrage sur son réseau de voiries départementales et dans les collèges ;
- En tant que partenaire financier : une subvention à hauteur de 20 % pouvant être apportée aux projets d'investissement des communes et intercommunalités dans le cadre du dispositif d'aide aux communes ;
- En tant que facilitateur : l'objectif du plan vélo étant d'assurer la complémentarité entre les projets des territoires, entre différents maîtres d'ouvrage et gestionnaires de voirie.

Le premier programme d'actions sous maîtrise d'ouvrage du Département a été approuvé par le Conseil départemental du 29 mai 2020. Déclinant les 4 objectifs du plan vélo, il prévoit notamment la réalisation d'aménagements cyclables pour un montant de plus de 17 M€ entre 2020-2022 et permet de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional.

Ce programme d'actions a d'ores et déjà permis de solliciter des subventions au titre du plan vélo régional pour 6 projets de réalisation d'itinéraires cyclables, et d'engager des premiers travaux, notamment sur les axes suivants :

- RD10 entre Villiers-le-Bel et Bouqueval : aménagement d'un itinéraire cyclable entre le giratoire d'accès à la décharge de la Routière de l'Est Parisien et le giratoire de la déviation de la RD370 ;
- Parmain : création d'une liaison cyclable de l'allée des peupliers au collège Les Coutures ;
- RD 14 entre Pierrelaye et Saint-Ouen-l'Aumône : création d'une piste cyclable entre la sortie de Pierrelaye et le nouveau quartier de "Liesse II" à Saint-Ouen-l'Aumône.

Parallèlement à ces premières réalisations, le Département mène des études pour poursuivre le développement du maillage cyclable du Val d'Oise. Le plan vélo identifie notamment plusieurs grandes liaisons entre les pôles majeurs du département. Une étude sur ces liaisons a été initiée, en partenariat avec l'ensemble des parties prenantes (collectivités, associations) pour définir les itinéraires les plus adaptés. Les services du Département lancent également une étude sur le secteur de la gare d'Ermont-Eaubonne, ainsi que sur la RD909 et l'axe perpendiculaire qui est la RD928, visant à améliorer les conditions de circulation, non seulement des vélos, mais aussi des trottinettes et « gyropodes » qui se rabattent quotidiennement sur le pôle gare en heures de pointe.

En tant que financeur, pour favoriser la cyclabilité du territoire valdoisien, le Département a également attribué des subventions, dans le cadre des aides aux communes, à quatre projets en faveur du vélo (aménagement d'itinéraires cyclables et mise en place de jalonnement). Ces projets ont été déposés par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la Communauté d'agglomération du Val Parisis.

Enfin, afin d'encourager la pratique du vélo pour les agents du Département (objectif 3 du Plan vélo), un pool de Vélo à assistance électrique (VAE) est en cours d'installation. Les vélos pourront être utilisés pour les déplacements professionnels des agents mais également pour leurs déplacements domicile-travail afin de tester ce moyen de déplacement (et encourager ainsi un possible report modal de la voiture vers le vélo pour des distances inférieures à 10 km). Des arceaux vélos ont également été installés sur le site du Campus.

Pistes cyclables temporaires :
La crise de la Covid-19 a eu des conséquences sur le développement de la pratique du vélo du quotidien. L'État et les collectivités ont choisi de faciliter la pratique du cyclisme afin de permettre aux citoyens de respecter les mesures de distanciation sociale. Cette démarche est centrée sur la mise en place d'un réseau cohérent de voies cyclables temporaires et modulables.
Dans le cadre du déconfinement, sous l'égide du préfet de Région et de la Région Île-de-France, le Département a travaillé sur l'aménagement d'itinéraires cyclables provisoires. Le Département a réalisé près de 4 km en aménagements temporaires sur la RD14 entre Saint-Ouen-l'Aumône et Pontoise. Ces aménagements se connectent au réseau existant et aux itinéraires provisoires réalisés par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. L'objectif est de favoriser le report modal en facilitant les déplacements à vélo.
Des campagnes de comptage et enquêtes de circulation ont été menées afin de réaliser un bilan qualitatif et quantitatif du fonctionnement de ces aménagements et de déterminer les conditions de pérennisation. La réalisation de ces itinéraires provisoires a permis de tester l'opportunité d'un aménagement définitif, et participe ainsi au Plan vélo.

Un Comité de pilotage à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise ayant pour objet la réalisation d'aménagements permanents est en cours de mise en place.

RER vélo :
Le Département participe également au projet de RER Vélo, piloté par la Région Île-de-France. Ce projet est une initiative lancée par les associations du Collectif Vélo Île-de-France. Il consiste en la réalisation d'un réseau cyclable à haut niveau de service, pour répondre aux enjeux de saturation des routes et transports en commun en Île-de-France. 650 km de pistes cyclables ont vocation à être aménagées selon un cahier des charges co-construit avec les associations du Collectif Vélo IDF. Une première phase est prévu d'ici 2025, puis une seconde avec pour horizon 2030.

Le Val d'Oise est concerné par deux itinéraires de phase 1 :
- A1 entre Paris – La Défense – Cergy-Pontoise (via les Yvelines) ;
- D1 entre Paris – Saint-Denis – Sarcelles – Le Mesnil-Aubry.

La Région Île-de-France soutient et financera ces projets qui resteront sous la maîtrise d'ouvrage des collectivités en charge des voiries concernées par les trajets identifiés.
Des réunions réunissant les maîtres d'ouvrages concernés par les axes identifiés seront organisées par la Région Île-de-France courant 2021.

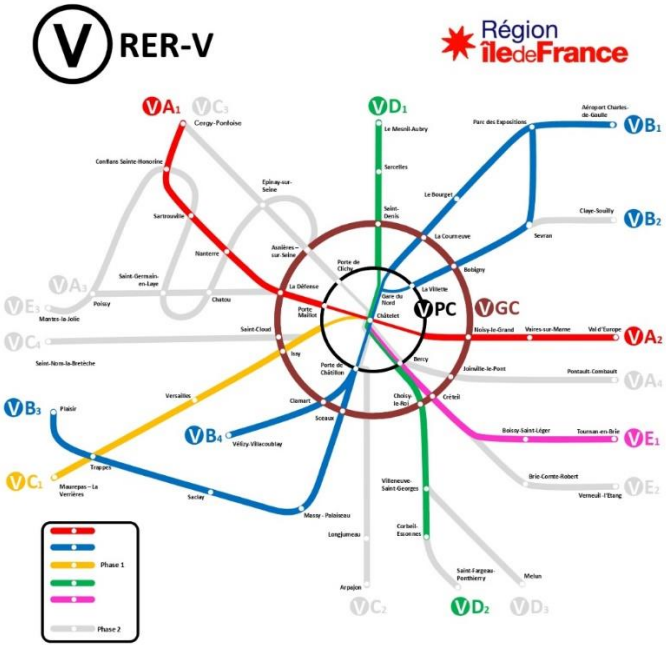

Le réseau du RER vélo. Source – Collectif Vélo Île-de-France

7 - EDUCATION

7.1 Maternelles et élémentaires

Ecole primaire : 1 groupe scolaire qui regroupe maternelle et élémentaire avec une seule direction

Communes	Nombre d'écoles maternelles	Nombre d'élèves en maternelle 2019-2020	Nombre d'écoles élémentaires	Nombre d'élèves du CP au CM2 2019-2020	Nombre d'écoles primaires	Nombre de collèges	Nombre de collégiens
Baillet-en-France	-	0	0	0	1	0	0
Béthemont-la-Forêt	-	0	0	0	1	0	0
Bouffémont	2	234	2	452	1	1	424
Chauvry	-	0	1	30	0	0	0
Domont	4	657	4	1170	0	1	784
Moisselles	-	0	0	0	1	0	0
Montsoult	-	0	0	0	2	1	524
Piscop	-	0	0	0	1	0	0
Le Plessis-Bouchard	2	361	2	563	01	1	445
Saint-Leu-la-Forêt	4	604	4	1033	0	1	615
Saint-Prix	2	160	2	316	1	1	469

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

Communes	Collège	Effectifs Collèges 2020/2021	Evolution du nb d'élèves depuis 2017	Nb demi-pension-naires 2020/2021	Evolution du nb de demi-pension-naires depuis 2017	DDF 2021 notifiée	Année de raccordement à la fibre
Bouffémont	Léonard-de-Vinci	424	+ 8,44 %	230	- 11,53 %	59 681,50 €	2017
Domont	Aristide-Briand	784	+ 3,43 %	550	+ 48,65 %	61 172,50 €	2018
Le Plessis-Bouchard	Marcel-Pagnol	445	+ 4,95 %	278	- 4,14 %	48 476,00 €	2017
Montsoult	Marcel-Pagnol	524	+ 2,34 %	470	+ 0,64 %	37 425,50 €	2017
Saint-Leu-la-Forêt	Wanda-Landowska	615	+ 8,46 %	315	- 16,45 %	69 674,50 €	2017
Saint-Prix	Louis-Augustin-Bosc	469	- 4,28 %	390	- 6,02 %	45 031,00 €	2017

7.2 Collèges

7.3 Actions éducatives

Actions éducatives sur l'année scolaire 2019/2020 :

Communes	Collège	Intitulé de l'action	Direction pilote	Niveau scolaire	Nombre d'élèves
Bouffémont	Léonard-de-Vinci	**Appels à Projets** Appel à projet Art et culture **:** Projet « De l'écriture à l'éloquence »	DEC	4e	56 élèves
		Lien collégiens – monde professionnel Pack Collèges-Entreprises	DEC	3e	27
Le Plessis-Bouchard	Marcel-Pagnol	**Appels à Projets** Appel à projet Les valeurs de l'Olympisme **:** Projet « Handisports - Valeurs du sport - Regard(s) sur le Handicap »	DEC	6e et 4e	215
		Appel à projet Prévention et Citoyenneté **:** Projet « Egalité Filles-Garçons à travers le Théâtre-Forum »	DEC	3e	118
		Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 Des « Classes olympiques Sciences et Sport »	DEC	6e	29
		Climat scolaire Silence on lit	DEC	6e, 5e, 4e et 3e	15
		Culture* Ateliers Savoir dire non - Une action à destination des filles – ARPE	DEC		
		Sciences et nouvelles technologies Jeunes citoyens du numérique – Unis-Cité	DJPS/DEC	6e	29
Montsoult	Marcel-Pagnol	**Appels à Projets** Appel à projet Art et culture **:** Projet « Se raconter, se représenter »	DEC	4e et 3e	52
		Climat scolaire Théâtre interactif : prévention des violences sexistes	DJPS/DEC	4e	125
		Lien collégiens – monde professionnel Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels	DEC	4e et 3e	30
		Pack Collèges-Entreprises	DEC	3e	18
		Sciences et nouvelles technologies Sciences et industrie au féminin - Elles bougent	DJPS/DEC	3e	70

Saint-Leu-la-Forêt	Wanda-Landowska	**Appels à Projets** Appel à projet Art et culture **:** Projet « Se découvrir et se construire grâce à l'acte théâtral» Appel à projet Prévention et Citoyenneté **:** Projet « Prévention, lutte contre le cyberharcèlement **Climat scolaire** Théâtre interactif : prévention du harcèlement	DEC DEC DEC	6e et 5e 6e et 5e 4e	84 308 159
Saint-Prix	Louis-Augustin-Bosc	**Appels à Projets** Appel à projet Prévention et Citoyenneté **:** Projet « Harcèlement scolaire et justice des mineurs » **Culture*** 999, l'envers du décor – Mission musiques actuelles **Lien collégiens – monde professionnel** Mon premier entretien professionnel - Speed meeting collégiens/professionnels Pack Collèges-Entreprises Bourse de stage collégiens en entreprise	DEC DAC DEC DEC DEC	5e et 4e 3e 3e 3e 3e	226 29 30 24 1 élève

7.4 Lycées

Communes	Lycées	Nombre d'élèves 2019-2020
Domont	George Sand	1541
Monsoult	Jean Mermoz	533

Source : DSDEN 95 / Service des statistiques et de la prospective, année scolaire 2019-2020

7.5 Enseignement supérieur

Néant.

8 - CULTURE – LOISIRS

Ce canton, à l'intersection de trois intercommunalités, mêle communes rurales et urbaines. Ses habitants ont toutefois accès à une offre culturelle et des pratiques artistiques dans les domaines de la lecture publique et dans une moindre mesure de l'enseignement artistique, et les collégiens, à celui du cinéma. Les structures qui les proposent prennent appui sur les réseaux et dispositifs départementaux (Bibliothèque départementale, réseau des établissements d'enseignement artistique, Ecrans VO - Collège au cinéma). Concernant le spectacle vivant, les festivals, qu'ils soient à rayonnement municipal ("Les couleurs du Plessis" au Plessis-Bouchard, "L'hiver musical de Saint Leu la Forêt"), ou départemental (Pôle Itinérant en Val d'Oise - nouvelle appellation du Festival théâtral du Val d'Oise, Festival International de Cirque de Domont) sont l'outil principal de diffusion. Depuis avril 2020, le Département a initié des actions artistiques dans les Maisons d'Enfants à Caractère Social (MECS), une première expérimentation a eu lieu à Saint-Prix. De même, suivant les prises de compétences culturelles des intercommunalités notamment en termes de lecture publique, les dispositifs intercommunaux viennent accompagner l'accessibilité et la richesse de l'offre culturelle et de pratiques artistiques.

L'ensemble des structures culturelles, et en conséquence, les associations artistiques, éducatives, sociales, les techniciens indépendants, qu'elles sollicitent ou emploient, pâtissent durement de la crise sanitaire. Elles ont pourtant su être au rendez-vous pour la mise en place des consignes sanitaires et s'adapter aux horaires de la période de couvre-feu. Les reports de projets (diffusions, actions culturelles, etc.) prévus à l'automne, en raison de la première période de confinement, ayant fait l'objet de nouveaux reports ou annulations, il est difficile d'en évaluer les conséquences à ce jour. Il en est de même pour les conséquences sur les ressources propres (Billetterie, ventes, etc.).

Le bilan ne pourra être réalisé qu'en 2021. Dans ce contexte, le Département a voté un Fonds de soutien exceptionnel qui a permis de soutenir le cinéma de Domont pour un montant de 5 000€.

8.1 Parcs et Jardins

Néant.

8.2 Cinémas

Festival "Image par Image" : Ateliers, goûters au ciné, rencontres, projections scolaires au cinéma de Domont. Subvention de 76 000 € à l'association "Écrans VO", dont 40 000 € environ, sont dédiés à cette manifestation.

8.3 Spectacle Vivant

Manifestations, Festivals :

Le Festival "Les couleurs du Plessis" au Plessis-Bouchard est décliné tous les ans au travers d'une couleur, fil conducteur d'une programmation pluridisciplinaire. L'édition 2020 du festival mettait à l'honneur la couleur verte. Elle a débuté le 29 février et devait se terminer le 17 mai à l'occasion de la Fête de la Nature. Cette 4ème édition a été interrompue en raison de la crise sanitaire le 17 mars. Le Festival a été soutenu par le Département à hauteur de 1 000 € en 2020.

Festival International du Cirque de Domont (CAP DOMONT) : subvention départementale de 36 000 € en 2020. L'association CAP Domont organise depuis 2000 le Festival international du cirque du Val d'Oise à Domont, au Parc des Coquelicots. Alors que cette manifestation rassemblait jusqu'à 14 000 personnes en trois jours de représentations, le 21ème Festival n'a pas pu se tenir en 2020 en raison de la pandémie de COVID 19 et est reporté au 1, 2 et 3 octobre 2021. À la place du festival de cirque et son chapiteau

de 2 300 places, les organisateurs prévoyaient, en décembre, des numéros de cirque sur glace, sous un chapiteau de 600 places qui ont aussi dû être annulés.
Festival de musique classique "L'hiver musical de Saint Leu la Forêt" : soutenu à hauteur de 1 000 €. Depuis 2003, "L'Hiver musical de Saint-Leu-la-Forêt" est animé par un collectif de bénévoles, musiciens professionnels et amateurs, dont le but est de faire découvrir la musique classique et les musiques du monde à un large public et notamment le jeune public. En 2020, cinq concerts ont été programmés sur le thème "D'après nature" à Saint-Leu-la-Forêt et dans les communes partenaires du festival (Bessancourt et Saint-Prix). Ils ont rassemblé un public local de 1 050 spectateurs.

8.4 Musées

Néant.

8.5 Etablissements d'enseignement artistique

LE PLESSIS-BOUCHARD
École municipale des arts et de la musique (237 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 5 597 € d'aide à la structuration pédagogique.

SAINT-LEU-LA-FORET
Association de l'école de musique Francis Poulenc (348 élèves en 2019/20). Subvention 2020 : 3 971 € d'aide à la structuration pédagogique et 1 500 € pour un projet. Cette école de musique s'investit régulièrement dans les projets départementaux « En scène ! » dont le but est de favoriser les pratiques collectives et la création.

8.6 Bibliothèques

Ce canton compte 8 bibliothèques publiques qui bénéficient des services de la Bibliothèque départementale (prêts de documents et d'outils d'animations, navette de réservation, subventions, formations, conseils et expertise de territoire...). Il y a 5 bibliothèques municipales et 3 bibliothèques intercommunales. 6 bibliothèques sont membres de RéVOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise).

En 2020, 550 € ont été versés dans le cadre de l'Appel à projet de lecture publique (Circulaire d'application du Plan de développement de la lecture publique du Val d'Oise du 17 février 2012).

3 bibliothèques (Bouffémont, Domont, Saint-Prix) font partie d'un réseau non transféré de lecture publique de la CA Plaine Vallée (13 communes font partie de ce réseau) avec un pack communautaire de services à la carte (ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et SIGB commun -logiciel de bibliothèque, portail documentaire ; projet en cours, navette intercommunale). La CA Plaine Vallée a signé un Contrat Territoire Lecture (durée 3 ans) avec l'État et le Département en 2018. Les bibliothèques bénéficient d'une coordination de la lecture publique animée par une chargée de mission de la CA Plaine Vallée dont le rôle est d'organiser et animer le réseau.

2 bibliothèques (Le Plessis-Bouchard et Saint-Leu-la-Forêt) font partie du réseau des bibliothèques de la CA Val Parisis. Celle-ci gère directement les bibliothèques de 8 communes sur les 14 que compte l'agglomération. Services réseau : carte et tarifs communs, portail et ressources numériques, navette de circulation des documents, ressources documentaires et outils d'animations, action culturelle mutualisée, informatique et SIGB commun -logiciel de bibliothèque.

1 bibliothèque (Montsoult) est gérée par la CC Carnelle-Pays de France qui met en place depuis 2019 un réseau intercommunal de lecture publique coordonné par un agent de la CC.

BAILLET-EN-FRANCE	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	60 m² (0,03 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	Non communiqué
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2019	Pas de demande
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	5
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	2
BOUFFEMONT	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	244 m² (0,04 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	1120 (18,05 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	963
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	7 (tapis de lecture, outils numériques, expos traditionnelles)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4
DOMONT	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	775 m² (0,05 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	2307 (14,98 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots.
Projets	Participe à des projets mutualisés dont la mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	689
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	6 (tapis de lecture, outils numériques, expos traditionnelles)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	3

LE-PLESSIS-BOUCHARD	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	140 m² (0,04 m²/habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	3771 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, EPN, Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook Livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo…
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck… La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	4
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0
MONTSOULT	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface.	90 m² (0,03 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	681 (20 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Finalisation de la mise en place d'une navette intercommunale et d'un portail documentaire en 2021 suite à la mise en place d'une carte unique en 2019 et d'un SIGB commun en 2020.
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	1570 € projet porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	860
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	3
PISCOP	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	40 m² (0,05 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2019	49 (7,09 % taux inscrits)
Ressources numériques	Non
Projets	Pas de projet
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	550 €
Membre RéVOdoc	Non
Nb de prêts de documents 2019	460
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	0
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	0

SAINT-LEU-LA-FORET	
Statut	Bibliothèque intercommunale
Surface	1200 m² (0,04 m²/habitant pour l'intercommunalité)
Nombre d'inscrits 2019	7731 (26,72 % taux inscrits statistiques intercommunales)
Ressources numériques	Portail, Espace Public Numérique, Wifi, Europresse, Tout Apprendre ; page Facebook, livres audio adaptés via Eole Matériels mutualisés : imprimantes 3D, robots, tablettes, liseuses, lecteurs Daisy, consoles et jeux vidéo…
Projets	Réduire la fracture numérique sur la CA Val Parisis. Le "Num&Rick réseau tour" : ateliers numériques, robotique, programmation, impressions par Ze Fab Truck… La CA participe en 2020-2021 au dispositif national d'expérimentation de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information) en bibliothèque avec accueil de volontaires en service civique. Élargissement des horaires d'ouverture
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	11 900 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	36
Nb de prêts d'outils d'animation 2018	6 (tapis de lecture)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2018	2
SAINT-PRIX	
Statut	Bibliothèque municipale
Surface	590 m² (0,08 m²/habitant)
Nombre d'inscrits 2018	1047 (14,54 % taux inscrits)
Ressources numériques	Sur le portail du réseau des bibliothèques (livres numériques, le Kiosk, CVS, Tout Apprendre) + appli BibEnPoche Matériels mutualisés : casques de réalité virtuelle, consoles jeux vidéo, tablettes, imprimante 3D, Robots
Projets	Participe à des projets mutualisés dont le projet de mise en place d'une navette intercommunale
Services BDVO	
AP Fonctionnement 2020	Pas de demande ; 10000 € projet réseau porté par l'intercommunalité
Membre RéVOdoc	Oui
Nb de prêts de documents 2019	32
Nb de prêts d'outils d'animation 2019	3 (tapis de lecture, outils numériques)
Nb de stagiaires ayant participé aux formations de la BDVO 2019	4

8.7 Archéologie

Néant.

8.8 Patrimoine et Ethnologie

Néant.

8.9 Arts plastiques

SAINT-PRIX
La commune a reçu une subvention de fonctionnement de 600 € en 2020, au titre du dispositif "Aide aux projets Art plastiques".

8.10 Education artistique et culturelle

SAINT-LEU-LA-FORET, LE PLESSIS-BOUCHARD, BOUFFEMONT, MONTSOULT, DOMONT

“Collège au cinéma”
Depuis 1992, le Conseil départemental participe au dispositif national "Collège au cinéma". Ce dispositif a pour vocation d’apporter aux collégiens une éducation à l’image en découvrant trois films, un par trimestre scolaire, sur le grand écran d’une salle de cinéma partenaire.
Le Conseil départemental prend en charge le prix des places, pour un montant unitaire de 2,50 € sous forme de subventions versées aux exploitants de salles, au vu d’états justificatifs.

En 2019/2020, 5 collèges du canton ont participé : Le collège Le Rosaire (120 inscrits – 210 entrées) de Saint-Leu-la-Forêt s'est rendu au Cinéma "Les Toiles" de Saint-Gratien et le collège Marcel Pagnol du Plessis-Bouchard (112 inscrits – 224 entrées) s'est rendu au Cinéma du théâtre "Pierre Fresnay" d'Ermont, pour les deux premiers trimestres scolaires.
Les collèges Léonard de Vinci (50 inscrits – 50 entrées) de Bouffémont, Marcel Pagnol de Montsoult (48 inscrits – 0 entrées) et St Pie X (70 inscrits – 82 entrées) de Domont se sont rendus au cinéma de Domont pour les deux premiers trimestres.

À ce titre, le cinéma de Domont, statut associatif, membre du réseau départemental de l’association "Ecrans VO", cinéma Art Essai, a reçu 6 collèges pour un total de 454 inscrits, 391 entrées au cours des deux premiers trimestres scolaires, pour une subvention accordée de 977,50 €.

En raison de la COVID 19, le Département a voté un fonds de soutien exceptionnel d’un montant de 31 000 € en faveur des salles de cinéma privées ou associatives qui ont subi une baisse importante de leurs recettes d'exploitation, dont une subvention d'un montant de 5 000 € pour le cinéma de Domont. Il a aussi apporté un soutien aux cinémas qui n'ont pu organiser les projections du troisième trimestre, pour un montant de 15 110 €, dont une subvention de 1 672,50 € aux "Toiles" de Saint-Gratien et de 740 € au théâtre "Pierre Fresnay" d’Ermont, en se basant sur le nombre de collégiens inscrits au dispositif.

SAINT-PRIX
Histoire des musiques actuelles amplifiées en visio conférence auprès de douze adolescents de la Maison d’Enfants à Caractère Social (MECS) de Saint-Prix en 3 interventions.

8.11 Territoires et action Culturelle

Néant.

8.12 Conservation des antiquités et objets d’arts

SAINT-PRIX
L'église Saint-Germain de Saint-Prix est surtout remarquable pour les nombreuses d'œuvres d'art protégées au titre des Monuments Historiques qui y sont conservées.
Les programmes de restauration de ces œuvres, entrepris régulièrement par la mairie, se sont poursuivis cette année 2020 avec la restauration de l'autel-retable de la Vierge.
Les travaux sont réalisés par les ateliers de la Chapelle, installés à Sèvremoine en Maine-et-Loire. Ils ont commencé en octobre et le retable restauré sera remis en place en février 2021.
En 2021 ou 2022 au plus tard la mairie lancera la procédure d'autorisation de travaux sur un monument historique pour la restauration du grand retable du maître autel, classé Monument Historique en 1911, qui est l'un des plus beaux retables de style baroque de l'époque de Louis XIV.

8.13 Site majeur départemental

Néant.

9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Indicateurs :

- Taux de chômage du canton : 10 % (13 % en moyenne départementale) ;
- Taux d'activité : 77 % (75 % en moyenne départementale) ;
- Taux d'emploi : 54 % (71 % en moyenne départementale) ;
- Revenu moyen des ménages : 31 356 € (27 923 € en moyenne départementale).

Tableau des potentiels financiers des communes/hab :

Communes	Potentiel financier 2020	Potentiel financier par habitant 2020
Baillet-en-France	2 745 271	1 388
Béthemont-la-Forêt	327 132	763
Bouffémont	5 034 229	787
Chauvry	230 164	742
Domont	16 803 196	1 066
Moisselles	1 657 442	1 224
Montsoult	4 595 428	1 297
Piscop	878 903	1 173
Le Plessis-Bouchard	8 804 270	1 036
Saint-Leu-la-Forêt	16 316 989	1 020
Saint-Prix	8 289 874	1 138
Communauté de Communes Carnelle Pays de France	29 210 679	901
Communauté d'Agglomération Plaine Vallée	212 595 252	1 146

Source : DGCL

9.1 Activité économique

Les projets économiques en cours :

Projet d'un parc PME-PMI de 20 cellules de 300 m² sur le secteur de la CROIX BLANCHE à Domont (opération réalisée par l'aménageur et concepteur privé GSE).

Les parcs d'activités économiques

Commune	Nom du site	Surface SIG (ha)	Reste à commercialiser
BAILLET-EN-FRANCE	ZAE Le Pont de Baillet	5,633	
BOUFFEMONT	Parc d'Activités de la Gare	0,976	
DOMONT	Les Fauvettes	25,309	
MOISELLES	Centre Commercial de la Plaine de France	9,904	
MONTSOULT	ZAE de Montsoult (ZI du Belloy, ZI Les 70 Arpents, ZI du Pont de Baillet)	47,522	oui
PISCOP	ZI Ouest Plaine de France	1,152	
PISCOP	ZI de la Tête Richard	2,127	
LE PLESSIS-BOUCHARD	ZAE des Frères Lumières	5,393	
LE PLESSIS-BOUCHARD	Les Colonnes	8,387	
SAINT-LEU-LA-FORET	ZAE Jules Verne	8,921	

Source : Institut Paris Région - CEEVO

Les entreprises importantes du canton

Nom	Adresse	Commune	Personnel	Naf 2008	Activité
SODIAM EXPLOITATION	RN 1	MOISSELLES	380	4711F	Grande distribution (Centre LECLERC). Agence de voyage, espace culturel et parapharmacie.
REFLET 2000	13 allée Caroline	MONTSOULT	300	8121Z	Nettoyage industriel.
CENTRE MEDICAL & PEDAGOGIQUE JACQUES ARNAUD	5 rue Pasteur	BOUFFEMONT	250	8610Z	Centre de rééducation fonctionnelle. Psychiatrie.
LEROY MERLIN	11 à 13 RN 1	MONTSOULT	200	4752B	Commerce de détail de matériaux et bricolage.
STEF MONTSOULT	Route de Baillet	MONTSOULT	120	5210A	ENTREPOSAGE FRIGORIFIQUE

Source : CEEVO

9.2 Fonds européens

Néant.

10 - TOURISME

<u>La stratégie touristique du Val d'Oise pour 2017-2022</u> :

Le Conseil départemental a adopté une stratégie touristique pour la période 2017-2022 visant à appuyer l'émergence de destinations touristiques cohérentes sur le territoire, nommés archipels d'attractivité touristique (carte ci-dessous).

Sur chacun des archipels l'objectif est de parvenir à la définition puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé répondants aux priorités, sur des cibles de clientèles identifiées.

La stratégie touristique du Département, qui a été menée dans un contexte de large concertation des acteurs touristiques du Val d'Oise a permis d'identifier des positionnements clientèle/produits au niveau de chaque archipel.

Sur l'archipel Rives de Seine / Forêt de Montmorency les positionnements sont les suivants :

- Clientèle francilienne en excursion principalement et clientèle d'affaire
- Valorisation du patrimoine culturel et naturel du territoire aux portes de Paris (forêt de Montmorency, rives de Seine, etc.)
- Développement important des outils numérique pour la CA Plaine Vallée (Enghien-les-Bains, Montmorency…)

Soutien à un projet lauréat des Trophées de l'Innovation édition 2020
Ville de Saint Prix : réalisation d'une étude pré-opérationnelle sur la transformation d'une propriété forestière en site à vocation touristique (propriété du Bois Corbon, située en Forêt de Montmorency).

Projet soutenu à hauteur de 15 175 € soit 50 % des dépenses éligibles.

11 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

11.1 Le PNR

Dans le cadre de la révision de la Charte, 11 nouvelles communes Valdoisiennes vont intégrer le Parc Naturel Régional (PNR) dont Béthemont-la-Forêt et Chauvry. Le Conseil National de la Protection de la Nature a donné un avis favorable à la nouvelle Charte en 2020, mais la signature du décret de renouvellement de classement par le Premier Ministre est toujours en attente.

11.2 Documents d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

PLU approuvé depuis 2015	PLU approuvé en 2020	PLU en cours de révision	PLU en phase d'approbation
Bouffémont Piscop Saint-Prix Saint-Leu-la-Forêt Moisselles Chauvry	Baillet-en-France	Saint-Prix Domont	-

11.3 Grands projets en cours ou prévus

Moisselles/Ezanville :
Le projet de réhabilitation du Val d'Ezanville est à l'étude suite à l'abandon du précédent projet, le magasin Castorama a fermé.
Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération (CA) Plaine Vallée

Saint-Prix :
Convention multi-sites avec l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF) pour la réalisation d'opérations de logements et étude pour le réaménagement du centre-ville. Un concours d'architecte doit être lancé pour la réalisation des espaces publics.

Le Plessis Bouchard, la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) du Bois Servais :
ZAC de 20 hectares comprenant 400 à 450 logements, un programme d'activités orienté PME/PMI tertiaire de 7 ha et un espace paysager comprenant un étang. Le projet est en attente d'une réponse de l'Etat sur un accès sur l'A115.
Maîtrise d'ouvrage : CA Val Parisis

12 - JEUNESSE / PREVENTION ET SECURITE

12.1 EVA (Entrée dans la Vie Active)

Créé par délibération n° 8-04 du Conseil départemental du 11 juillet 2011, le dispositif EVA vise à favoriser l'accès à l'emploi des jeunes valdoisiens de moins de 26 ans (ou de moins de 27 ans s'ils ont effectué au moins six mois de service civique, de sapeur-pompier volontaire ou six mois dans la réserve de la gendarmerie ou de l'armée), en leur apportant une aide financière (pouvant aller jusqu'à 1 500 €) dans le cadre de la réalisation de leur projet professionnel, via notamment le financement d'une formation, du permis de conduire ou encore d'une aide à la création d'activité ou au logement.

Au 31 décembre 2020, 4 120 jeunes ont bénéficié d'une aide EVA (dont 269 en 2020).

Communes	2020
Baillet-en-France	0
Bouffémont	1
Chauvry	0
Domont	1
Moisselles	0
Montsoult	1
Piscop	0
Le Plessis-Bouchard	0
Saint-Leu-La-Forêt	2
Saint-Prix	1
Total	6

12.2 Prévention spécialisée

Communes	Associations (en toutes lettres)	Territoires	Nombre de jeunes accompagnés en 2019
Domont	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	Commune de Domont	92
Bouffémont	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes (IMAJ)	Les Hauts champs et le quartier de la gare	72

12.3 Sécurité

Le Conseil départemental conduit une politique volontariste en matière de sécurité et de prévention de la délinquance afin de répondre aux besoins des valdoisiens. Dans ce cadre, il apporte un soutien financier aux mairies et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) pour leurs projets de sécurisation de territoire et aux acteurs associatifs engagés notamment sur les thématiques de l'aide aux victimes, de l'accès au droit et de la prévention de la récidive.

Accès au droit et Aide aux victimes	Pour 2020
Subvention au Conseil Département d'Accès aux Droits (CDAD) : Permanences au sein des maisons de la justice et du droit (Argenteuil, Ermont, Sarcelles, Gonesse, Persan, Villiers Le Bel, Cergy) et point d'accès au droit (Pontoise et Marines)	23 750 €
Association Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles – Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF-CIDAV): Permanences d'informations, Évaluation Téléphone Grave Danger (TGD)	108 875 €
Prévention de la récidive	
Soutien aux associations de chantiers collectifs de Travaux d'intérêt Général (TIG) : - CPCV : partenariat avec l'office national des forêts Est et Nord du Département	30 000 €
Soutien aux aménagements de peine et autres actions : - La Sauvegarde - permis MAVO ((Maison d'Arrêt du Val d'Oise)	5 000 €
- ESPERER 95 (groupe de responsabilisation des hommes auteurs de violences conjugales)	8 000 €

13 - SPORTS

13.1 Athlètes de haut niveau sous contrat habitant le canton et disciplines

6 athlètes soutenus (athlétisme, karaté, golf et tennis) - Bourse entre 750 € et 1 800 €.

13.2 Manifestations organisées en 2020

Pas de manifestations organisées en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la COVID 19.

14 - PATRIMOINE DEPARTEMENTAL

La DGP assure la mise en œuvre de la politique du Conseil départemental en matière de construction, de maintenance et d'entretien patrimonial des bâtiments. Elle a également la charge du fonctionnement des biens immeubles, notamment occupés par les différents services départementaux (paiement des fluides, taxes, assurances, gestion des baux, conventions et marchés...). Enfin elle assure les acquisitions et cessions foncières pour l'ensemble des directions.

Les travaux de maintenance ainsi recensés par collège, l'ont été au titre de la programmation 2020.
Par ailleurs, en 2020 un diagnostic immobilier des 110 collèges publics valdoisiens et de 45 bâtiments départementaux a été élaboré, sur cette base, plusieurs scénarios budgétaires d'entretien et de maintenance de ces bâtiments seront établis.

Enfin, dans le cadre de la loi Grenelle 2, qui a rendu obligatoire la surveillance périodique de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) notamment dans les établissements d'enseignement du 2ème degré, une première campagne d'évaluation des moyens d'aération des bâtiments a été menée. Elle sera suivie en 2021 par une campagne de mesures de polluants par un organisme accrédité.

Commune	Collège	Montant des travaux réalisés	Nature des travaux
Bouffémont	Léonard-de-Vinci	254 667 €	Dont travaux de réfection de sanitaires ; travaux de réfection d'installations électriques ; remplacement autocom ; travaux sur menuiseries ; fournitures et pose d'une sauteuse et d'un vario cooking ; et remplacement portail élèves
Domont	Aristide-Briand	527 553 €	Dont principalement études et travaux liés à la mise en place d'un ascenseur ; fourniture et pose de matériel de cuisine dont une armoire chaude ; réfection de salles de sciences ; remplacement de luminaires ; remplacement portail et portillon ; et divers travaux de plomberie
Le Plessis-Bouchard	Marcel-Pagnol	78 743 €	Dont travaux de peinture ; réfection de toiture et de faux-plafonds ; remplacement de caméras ; ainsi que divers travaux d'élagage et de remplacement d'éclairages
Montsoult	Marcel-Pagnol	164 471 €	Dont travaux sur réseaux d'eau et assainissement ; remplacement de matériel de ½ pension ; travaux sur faux-plafonds ; travaux d'étanchéité ; ainsi que divers travaux sur logements
Saint-Leu-la-Forêt	Wanda-Landowska	273 870 €	Dont travaux sur préau ; rénovation d'étanchéité ; ravalement de façade ; travaux de peinture et de carrelage ; remplacement de faux-plafonds ; ainsi que divers travaux de plomberie, d'électricité et de mise en conformité
Saint-Prix	Louis-Augustin-Bosc	172 274 €	Dont remplacement du SSI et de la sonnerie ; reprise d'étanchéité ; restauration de faux-plafonds ; travaux sur logements ; remplacement vitrerie local à vélos ; ainsi que divers travaux électriques et d'élagage
TOTAL CANTON		**1 471 578 €**	

Dans le cadre des travaux de la construction d'un collège neuf au Plessis-Bouchard, diverses prestations d'étude et de contrôle ont été menées en 2020 pour un montant de 974 K€.

Par ailleurs, les travaux au sein de locaux acquis en 2019, devant accueillir des services de PMI sur la commune de Domont ont été réalisés pour un montant de près de 80 K€. Enfin à Saint-Leu-la-Forêt, des travaux au sein de la cuisine centrale ont été menés à hauteur de 164 k€.

15 - AIDE AUX COMMUNES

15.1 Subventions accordées en 2020 dans le cadre du Guide des Aides

Communes	Nature de l'opération	Dispositif du Guide	Date du vote	Montant subvention en €
Baillet-en-France	Réalisation du Centre de Loisirs des Clottins	Centres de loisirs sans hébergement - CLSH (Création/extension)	14/09/2020	148 300,00 €
Baillet-en-France	dépose minute et place PMR avenue Georges Sand - école des Clottins	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	12 000,00 €
Domont	Rénovation, mise aux normes et sécurité de l'école Jean Moulin	Ecoles, groupes scolaires et demi-pension (rénovation/restructuration)	04/05/2020	43 603,09 €
Le Plessis-Bouchard	Aménagement du chemin de la Maison Neuve, la création d'une voie de desserte pour les futurs collèges et gymnase, création d'une piste cyclable Chemin du Petit Boissy	ARCC Voirie - Aide aux routes communales et communautaires	08/06/2020	57 000,00 €
Montsoult	Construction d'un établissement multi-accueil collectif de 25 places	Etablissements et services d'accueil de la petite enfance (enfants de moins de 6 ans - Construction, aménagement, réhabilitation et équipement	08/06/2020	125 000,00 €
Montsoult	Réfection et réaménagement électrique de deux salles de classe au sein des écoles Alfred Daudet et Jules Ferry	Fonds scolaire	05/10/2020	6 380,62 €
Piscop	Aénagement d'un cheminement piétons rue de la Tête Richard	ARCC Ecole - Aide aux routes communales et communautaires	14/09/2020	6 620,00 €
Saint-Leu-la-Forêt	Extension du restaurant scolaire du groupe scolaire Foch	Ecoles et groupes scolaires (construction/extension/reconstruction)	05/10/2020	54 000,00 €
Saint-Prix	Restauration de l'autel de la vierge de l'église	Restauration et mise en valeur du patrimoine historique communal non protégé	02/03/2020	2 000,00
			Total	**454 903,71**

15.2 Demandes de subventions en cours d'instruction dans le cadre du Guide des Aides

Date réception de la demande	Commune	Nature de l'opération
11/12/2020	Baillet en France	Réhabilitation de la voirie du quartier CFH

15.3 Projets de contrats ruraux/ d'aménagement régional

Montsoult => projet de Contrat d'Aménagement Régional (CAR)

Moisselles => projet de Contrat Rural (COR).

15.4 Activités d'ingénierie

Afin d'accompagner les projets des collectivités, le Département a mis en place une plateforme d'ingénierie territoriale. Ce portail permet l'échange et le partage d'information, offre l'accès aux savoir-faire, compétences et services de conseil du Département et de nos principaux partenaires (PNR, CAUE, SAFER,…).

Cet outil facilite la mise en relation avec nos services et nos partenaires, les échanges et permet aussi de pré-qualifier les demandes d'aides. De plus, il associe l'ensemble des intervenants utiles à la mise en œuvre de vos opérations.

La plateforme se compose d'un espace public accessible à tous, et d'un espace privé réservé à chacune des collectivités du territoire. C'est avant tout un outil d'accompagnement des communes dans la réalisation de leurs projets.

Un appui personnalisé pour les communes :

Les communes, sur leur espace privé, peuvent ainsi échanger autour de leur projet avec les déléguées territoriales et les autres participants au projet (service du Conseil départemental, partenaires, etc).
Au travers de cette plateforme, nous mettons ainsi à disposition documentation spécialisée, informations et conseils.

En évolution constante :

En 2020, afin d'être toujours plus accessible et proche des communes, plusieurs fonctionnalités ont fait l'objet de développements et seront effectifs dès février 2021 :

- L'ouverture de la plateforme à toutes les communes du Val d'Oise.
  Afin d'accompagner au mieux toutes les collectivités dans la réalisation de leurs projets, la partie réservée de la plateforme, jusque-là uniquement ouverte aux communes de moins de 5000 habitants est désormais disponible à toutes les communes du département.
- La création d'un espace documentaire privé
  Accessible par son tableau de bord, chaque collectivité dispose désormais d'un espace privé supplémentaire permettant ainsi l'échange (avec le Conseil départemental) de documents de manière sécurisée.

Données de fréquentations de la plateforme :

Données générales :

28 actualités publiées
127 projets ajoutés ou modifiés
17 024 pages vues
6978 sessions
266 comptes élus

Les dix documents les plus téléchargés de la plateforme :

Nom du document	Nombre de téléchargements
Guide des aides (toutes versions)	647
Dispositions générales du guide des aides	171
Taux de pondération (hors ARCC)	124
Taux de pondération ARCC	117
Guide le déconfinement de A à Z	57
Carte du réseau PDIPR	32
Fiche guide des aides COR	31
Appel à projets pollinisateurs sauvages	30
Fiche guide des aides infrastructure favorisant l'usage du vélo	22
Fiche guide des aides CAR	21

Les dix thématiques les plus consultées :

Thématique	Nombre de consultations
Urbanisme	37
Environnement	33
Achat et marchés publics	30
Archives	29
Transports	27
Scolaire et jeunesse	26
Culture	25
Voirie	24
Solidarité et santé	18
Commerces	16

Nombres de communes connectées en 2020 par canton :

Canton	Nombre de communes connectées en 2020	Nombre de communes du canton	Nombre de communes du canton de plus de 5000 habitants
Domont	4	11	5

Seules les communes de – de 5 000 habitants disposaient d'un compte de connexion privé en 2020.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste des communes et population

Annexe 2 : Carte des sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

Annexe 3 : Point sur les infrastructures routières

Annexe 4 : Cartographie des périmètres des futures délégations de service public des réseaux de bus

Annexe 5 : Cartographie des forêts et des ENS

<u>Annexe 1</u> : Liste des communes et population

Nom de la commune	Population municipale (DGF 2020)
Baillet en France	1 978
Béthemont la forêt	429
Bouffémont	6 397
Chauvry	310
Domont	15 769
Moisselles	1 354
Montsoult	3 543
Piscop	749
Le plessis Bouchard	8 495
Saint Leu la Forêt	16 001
Saint Prix	7 282
Total	**62 307**

<u>Annexe 2</u> : Carte représentant les sites déconcentrés, collèges, établissements culturels et établissements à caractère social

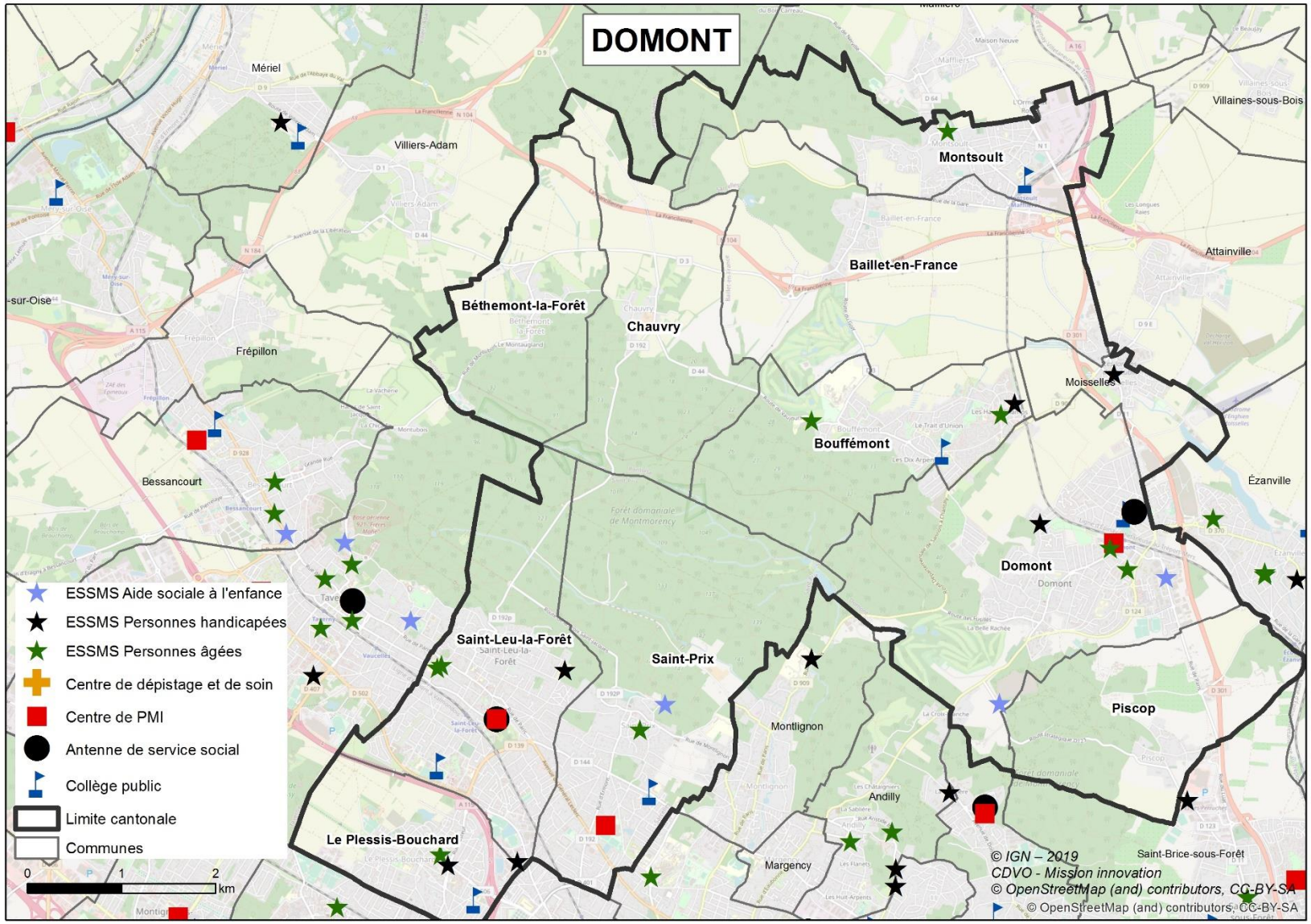

<u>Annexe 3</u> : Point sur les infrastructures routières

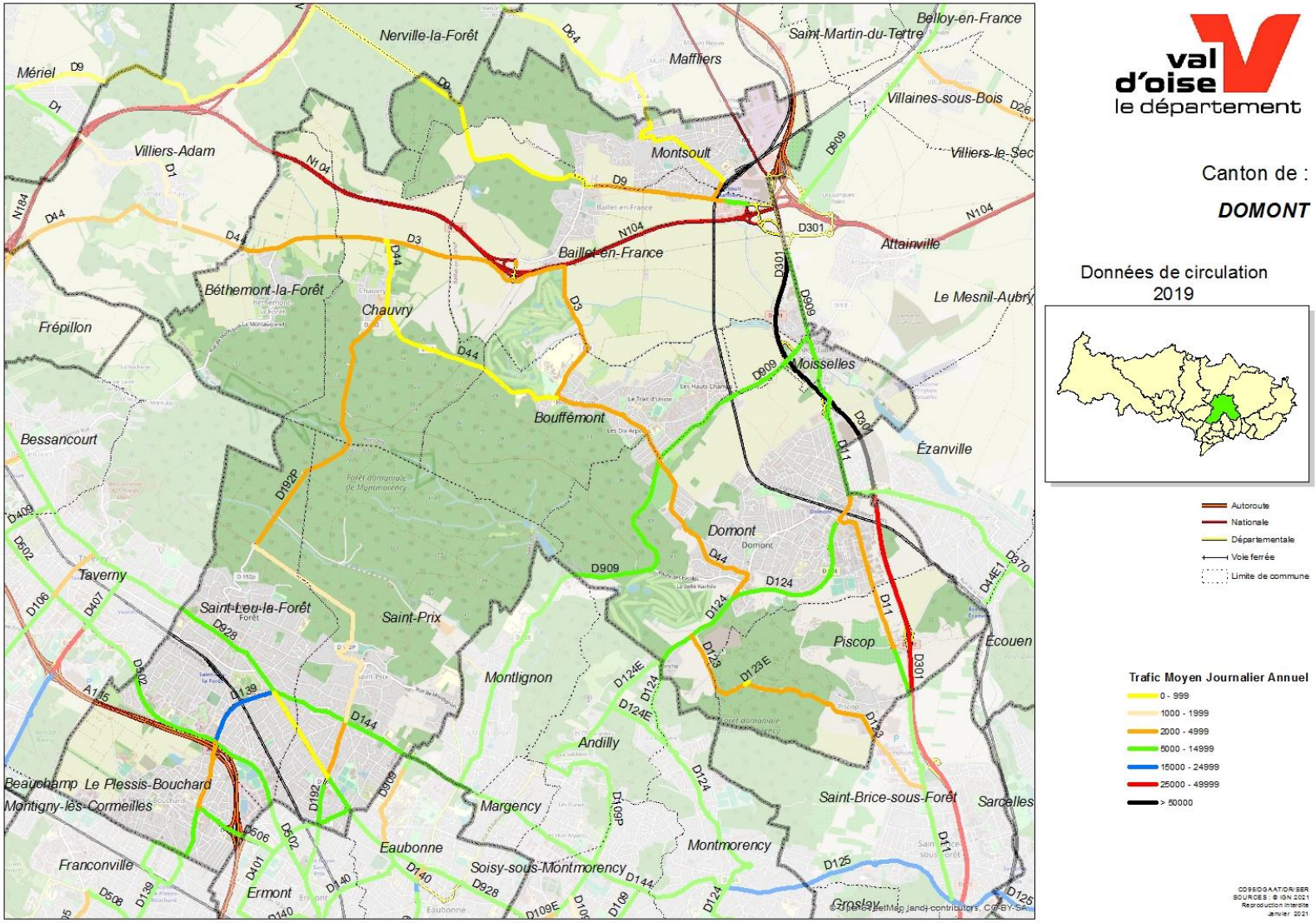

Annexe 4 :

Périmètres des futures délégations de service public (DSP) des réseaux de bus (à partir de 2021)

Premiers principes

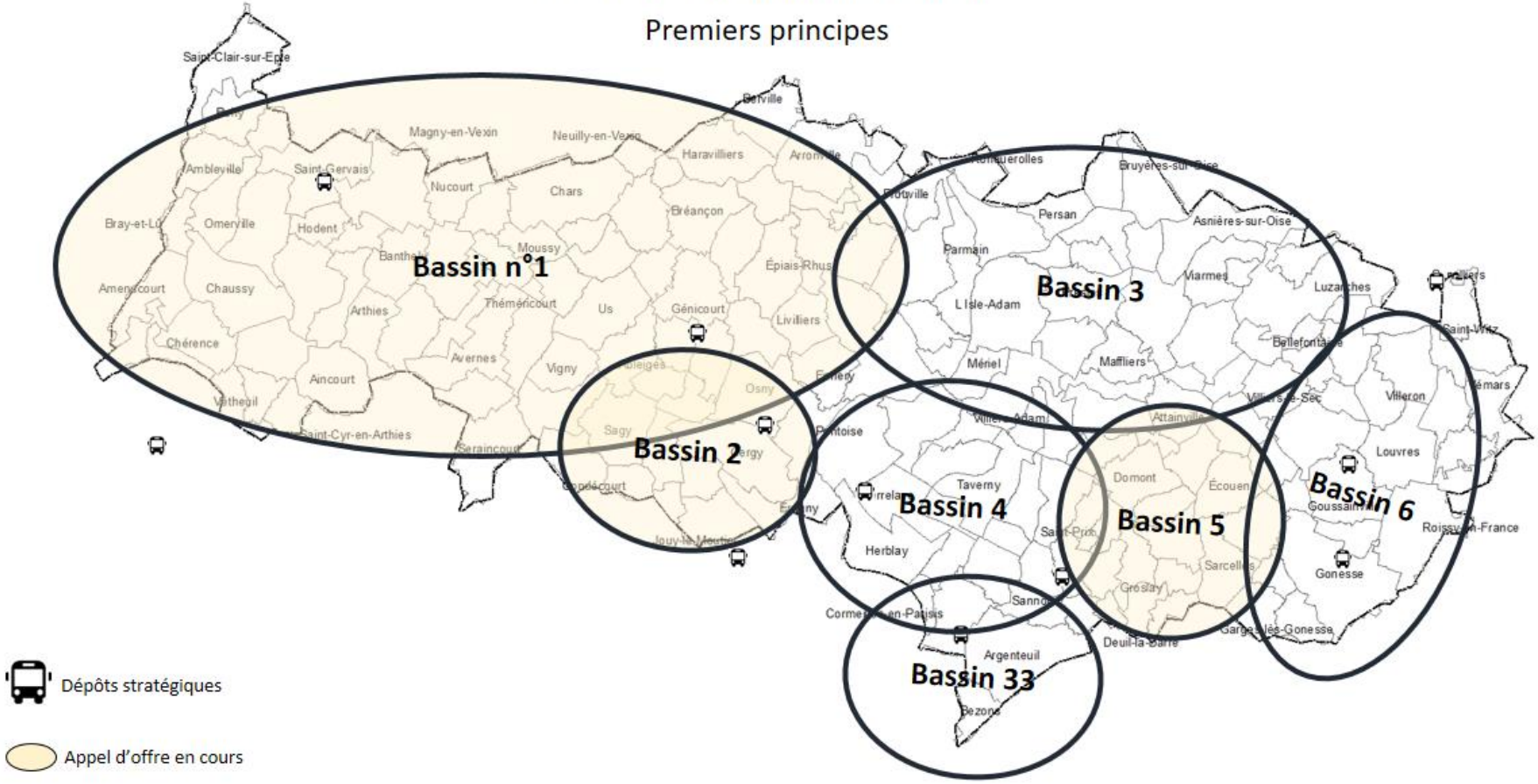
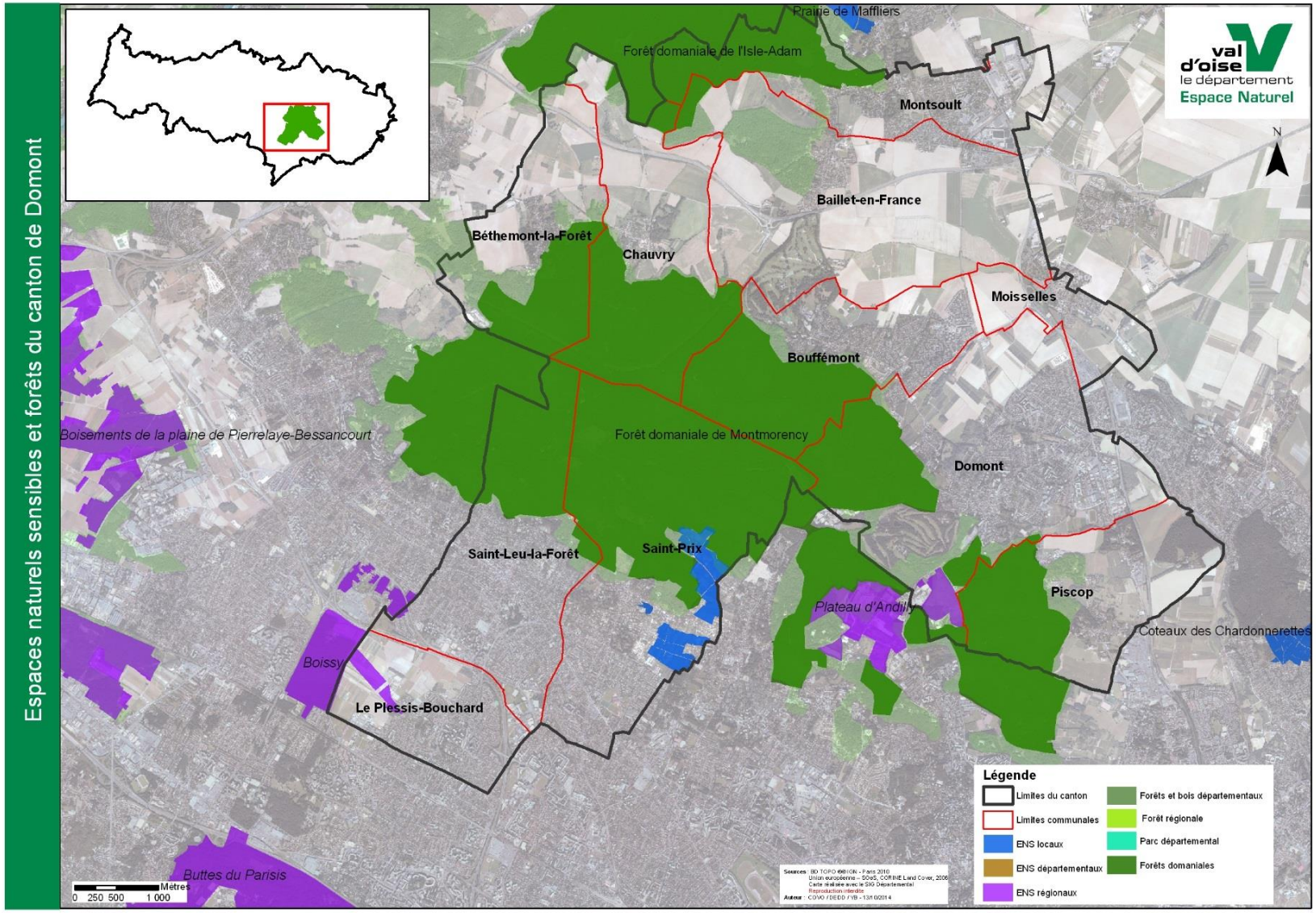
ANNEXE 5 : Cartographie des forêts et des ENS